



Rencontre des délégués et responsables diocésains au diaconat permanent

Vendredi 12 et samedi 13 janvier 2024



DIACONAT PERMANENT

—

INTERPELLER POUR UN NOUVEL ÉLAN

Programme, interventions et ateliers



Retrouvez les documents et interventions (vidéos ou papiers)
sur *Diaconat Aujourd'hui* – Le Site : <https://vu.fr/QnXxn>



Sommaire

Vendredi 12 janvier 2024

<p><i>Célébrer les 60 ans de la restauration du diaconat permanent</i> Ouverture de la rencontre et accueil du CND – Présentation du CND et du CoRed de DA—Présentation de la rencontre – François Fayol et Xavier Pain (CND)</p>	p. 5
<p><i>Diaconat permanent 60 ans et après – Les enjeux d’hier et aujourd’hui, ce que le diaconat a apporté à l’Église, ce que cela a fait bouger dans l’Église...</i> Qu’est-ce que le diaconat apporte à l’Église ? P. François Odinet, théologien aux Facultés Loyola Paris</p>	p. 7
<p><i>2023-2025 Diaconat permanent – Un nouvel élan</i> <i>Retour sur la démarche 2022-2023 avec les diocèses, à partir du document de synthèse aux évêques et DRDD</i> Mgr Bertrand Lacombe (CND) : Les diacres, acteurs de synodalité François Fayol (CND) : Les questions du document de synthèse</p>	p. 17
<p><i>Vêpres déployées – Semaine I</i> <i>Sous le regard de Madeleine Delbrêl et du pape François</i> Bernard Baudry, François Fayol et Olivier Paulot, diacres du diocèse de Créteil</p>	p. 21

Samedi 13 janvier 2024

<p><i>Le diaconat permanent dans l’archidiocèse de Friburg</i> Joachim Kittel, diacre de l’archidiocèse de Fribourg <i>Vidéo en allemand (10 mn), avec traduction en Français écrite</i></p>	p. 25
<p><i>Pratiques d’interpellation & Pistes d’avenir</i> <i>Lancement des ateliers</i> Philippe Duquénoy, Nathalie Le Rendu et Myriam Vanrapenbusch (CND) <i>Wooclap 1 et 2</i> Myriam Vanrapenbusch <i>2 témoignages flash sur une pratique diocésaine :</i> « Diact’it » dans le diocèse de Pontoise, P. Pierre Machenaud, chargé de l’interpellation au diaconat L’interpellation dans le diocèse de Montauban, Martial Mézié, diacre, délégué diocésain au diaconat <i>Ateliers</i> <i>Remontées sur les ateliers</i> Philippe Duquénoy</p>	p. 29 p. 29 p. 32 p. 33

<p><i>Pour une interpellation organisée dans un diocèse</i></p> <p>Table-ronde animée par Pierre Keller (CND)</p> <ul style="list-style-type: none"> – <i>P. Patrice Boursier</i>, ancien prêtre modérateur du CND, diocèse de Luçon ; – <i>Guy Brisson</i>, diacre, délégué diocésain au diaconat, diocèse de Meaux ; – <i>Benoît Donzé</i>, diacre, diocèse de Strasbourg, interpellé par les Scouts et Guides de France ; – <i>Anne Audineau</i>, déléguée diocésaine à la formation du diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes. 	<p>p. 39</p>
<p><i>Pour interpellier – Quelques fiches...</i></p> <p><i>Kit « Célébrer les 60 ans de la restauration du diaconat permanent – Interpellier pour le diaconat permanent »</i></p>	<p>p. 41</p>
<p>Informations du CND (Jubilé des diacres, Ordinations et stats, Base DRDD – maj, abonnements DA) François Fayol (CND)</p> <p>Envoi par Mgr Bertrand Lacombe, président du CND</p>	<p>p. 47</p>
<p>Liste des participants par diocèse</p>	<p>p. 51</p>

Célébrer les 60 ans de la restauration du diaconat permanent

François FAYOL

Diacre coordinateur du CND, diocèse de Créteil

Bonjour à tous, nous sommes particulièrement heureux de nous retrouver en « présentiel », première fois depuis janvier 2020... Covid et grèves ayant perturbé nos rencontres annuelles, annulation en 2020, rencontres en Zoom en 2022 et 2023...

Aujourd'hui 47 diocèses sont présents pour 76 participants, tous acteurs du diaconat permanent... un évêque – Bertrand Lacombe, président du CND ; 10 prêtres, 51 diacres, 12 épouses dont le mari est diacre, une LEME, une religieuse... En quelque sorte, une image – incomplète bien sûr – d'une Église diaconale et synodale... qui donne toute sa place à la symphonie des vocations.

Le concile Vatican II a rétabli le diaconat en tant que « degré propre et permanent de la hiérarchie », les diacres étant ordonnés « pour servir le peuple de Dieu dans la "diaconie" de la liturgie, de la Parole et de la charité, en communion avec l'évêque et son presbyterium » (Lumen gentium n. 29, 21 novembre 1964). Selon les pays, il s'est développé différemment et a pris parfois une belle ampleur. En France, les premiers diacres permanents ont été ordonnés en 1970, et nous sommes près de 3 300 aujourd'hui ; 79 ont été ordonnés en 2023. Et cette année 2024, Pierre vient de l'être dès le 6 janvier à Lille... Une belle dynamique que nous souhaitons développer.

Nous célébrons cette année les 60 ans de la restauration du diaconat permanent, mais nous fêtons aussi les 50 ans de *Diaconat Aujourd'hui*, le n°1 est daté de février 1974 alors qu'il y avait 19 diacres permanents en France... Quel chemin parcouru. Un « *Bulletin du Comité National du Diaconat, des Diacres français et des groupes de recherche diaconale* », bulletin ronéoté de 10 pages qui se définissait ainsi : « Il semble qu'un Bulletin, même modeste, diffusé par le CND peut constituer un lien utile entre ceux, membres de groupes diocésains ou régionaux, diacres ordonnés, responsables divers qui participent en France à la recherche diaconale ».

Telle est aussi, me semble-t-il, la raison d'être de notre rencontre de cette semaine. Être en lien... Créer des liens utiles à chacun pour nos missions au service de l'Église et de nos diocèses, des fraternités diaconales diocésaines et de nos frères diacres...

Depuis 2020, la composition du CND a profondément changé. Aussi, je vous présente ses membres... qui vont se lever pour que vous puissiez les reconnaître (ils ont une gommette de couleur sur leur badge) :

- Mgr Bertrand Lacombe, archevêque d'Auch, membre du CEMOLEME et à ce titre président du CND.
- Moi-même, François Fayol, diacre du diocèse de Créteil, coordinateur du CND.

- Pierre Delort-Laval, vicaire général du diocèse de Versailles, prêtre modérateur du CND. Il termine son mandat en août prochain.
- Xavier Pain, diacre du diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes, secrétaire du CND.
- Sabine Algrin, religieuse de la Communauté apostolique Saint-François-Xavier.
- Giovanna Brunet, épouse de Paul-Marie, diacre du diocèse d'Aire et Dax. Elle termine son mandat à la fin du mois.
- Philippe Duquénoy, diacre du diocèse de Versailles.
- Pierre Keller, diacre du diocèse de Lyon.
- Nathalie Le Rendu, épouse d'Olivier, diacre du diocèse de Nantes.
- Martial Mézié, diacre du diocèse de Montauban.
- Jean-Marie Schiffli, diacre du diocèse de Strasbourg.
- Myriam Vanrapenbusch, LEME du diocèse de Lille.

Mais le CND c'est aussi un écosystème plus large :

Diaconat aujourd'hui – La Revue, un comité de rédaction :

- Jean Caron, rédacteur en chef, diacre du diocèse de Rouen... retenu ce WE par la rencontre annuelle des diacres avec leur évêque.
- Philippe Duquénoy, secrétaire de rédaction.
- Alain Deroo, diacre du diocèse de Lille, et Nadine.
- André Kermarrec, diacre du diocèse de Vanne.
- Pierre Delort-Laval
- Xavier Pain.
- Et moi-même, directeur de la publication.

Nous avons contacté certains diocèses pour compléter ce comité de rédaction avec deux membres, diacre ou épouse de diacre.

Diaconat aujourd'hui – Le Site et La Lettre ; Bulletin de liaison du CND :

- Patrick Arl, ancien membre du CND, Webmaster.
- Alain et Nadine Deroo.

Base Diaconat Permanent, suivi des ordinations et statistiques :

- Jean-Luc Vélot, diacre et DDD du diocèse d'Évreux.

Xavier Pain va maintenant vous présenter le déroulement de notre rencontre...

À suivre en vidéo

Qu'est-ce que le diaconat apporte à l'Église ?

P. François ODINET

Théologien aux Facultés Loyola Paris,
curé de la paroisse de La Pentecôte, diocèse du Havre

**Note pour le Comité national du diaconat
et les délégués diocésains au diaconat**
Conférence des évêques de France, 12 janvier 2024

Célébrer la restauration du diaconat comme « degré propre et permanent de la hiérarchie¹ » soixante ans après la tenue du concile Vatican II permet de regarder le ministère diaconal, non pas en lui-même, mais par rapport à toute la réforme de l'Église initiée par ce concile. La question qui m'est posée est celle de savoir ce que le ministère diaconal a apporté à l'Église, et ce qu'il a fait bouger dans l'Église, depuis soixante ans. Il est forcément difficile d'attribuer au ministère diaconal *en particulier* telle ou telle mutation ecclésiale ; je propose donc plutôt de discerner quelques mouvements ecclésiologiques, avec lesquels la restauration du diaconat comme « degré permanent » me paraît corrélée. J'essaierai donc, dans une première partie, de montrer en quoi le diaconat a participé, à un titre éminent, à la réception de l'ecclésiologie de Vatican II. Puis j'essaierai de voir comment ce que le diaconat apporte à l'Église reflue sur la définition même de ce ministère. Enfin, j'esquisserai quelques pistes pour que le diaconat continue à apporter ses dons à l'Église ; la perspective qui me semble la plus prometteuse est celle de l'inculturation du ministère.

1. Le diaconat dans la réception de Vatican II

Le premier aspect, qui fournit toute sa toile de fond à cette réflexion, c'est que la restauration du diaconat a éminemment participé à la réception de l'ecclésiologie conciliaire. En effet, le concile a eu pour effet d'opérer de sérieux déplacements dans l'ecclésiologie courante ; la restauration du diaconat y a largement participé. Je propose d'identifier trois déplacements profondément liés à la restauration du diaconat : la manière de concevoir la relation entre l'Église et le monde, le sens de la mission et l'ouverture à la pluri-ministèrialité.

1.1. L'Église dans le monde : la référence au Royaume

Le concile a d'abord rappelé l'ordination de l'Église au Royaume de Dieu². De nombreux théologiens s'étaient habitués à penser l'Église comme une société parfaite, ontologiquement distincte du monde qui l'entoure. L'ecclésiologie conciliaire a évolué en se souvenant que l'Église est un peuple constitué par l'accueil du Royaume de Dieu qui approche. Cela suppose une communauté de destin entre l'Église et le monde entier : le Royaume concerne toute l'humanité et même toute la création. Il dépasse les limites de l'Église pour impliquer le monde entier, dans tous les ordres de sa réalité.

¹ *Lumen Gentium* 29.

² Entre autres : *Lumen Gentium* 9.

Le peuple de Dieu en est le témoin privilégié ainsi que le serviteur – lorsque le concile affirme que l'Église est sacrement du salut et de l'unité, on peut entendre qu'elle est sacrement du Royaume³.

Dans cette perspective, la restauration du diaconat est de grande importance, car le ministère diaconal incarne l'interaction entre la communauté ecclésiale et le monde qui l'entoure. Le diacre est une figure de ministre qui vit une pluri-appartenance : à la communauté ecclésiale bien sûr, mais aussi à une famille, à une société professionnelle, à des associations, etc. Là où le style ministériel des prêtres est marqué par une certaine séparation d'avec le monde pour que le prêtre soit un « homme d'Église » – un style marqué par la discipline du célibat et la formation dans les séminaires –, le ministère diaconal, en particulier lorsqu'il est exercé par des diacres mariés, renvoie à cette communauté de destin entre le monde et l'Église. Prendre conscience de celle-ci aide à servir la venue du Royaume⁴, dont l'Église est le sacrement : elle signifie ce qui est en train d'advenir à ce monde, ce qui suppose qu'elle n'en soit pas coupée mais qu'elle se situe avec lui dans une relation... diaconale. L'Église se veut au service du monde⁵ et, en même temps, elle reçoit l'aide de ce monde à bien des titres⁶. Le ministère diaconal constitue donc un signe important pour une Église qui se souvient de son ordination au Royaume, par la manière dont se situent ces ministres : leur coappartenance à l'Église et à d'autres instances de ce monde et, au sein de cette coappartenance, leur incarnation du caractère diaconal de l'Église.

Que le concile Vatican II identifie les diacres par la triple *diaconie* plutôt que par le triple *munus* justifie que l'on comprenne leur ministère comme le sacrement d'une Église qui est tout entière au service du monde. C'est donc regrettable d'identifier, comme on le fait souvent, les diacres par ce qu'ils *peuvent faire* sur le plan liturgique et sacramentel. Au contraire, le diaconat exprime la relativité de la liturgie et des sacrements ; relativité, au sens où liturgie et sacrements sont reliés à d'autres réalités humaines, sociales et spirituelles. Ainsi reliée, la liturgie signifie le salut dans sa dimension la plus incarnée, ce qui s'avère cohérent avec la communauté de destin entre l'Église et le monde, ce destin étant le Royaume.

1.2. Le sens de la mission

Ensuite, la restauration du diaconat consonne bien avec la perspective missionnaire du concile Vatican II. Le concile qui a proclamé que l'Église est missionnaire par nature⁷ est celui qui a instauré ou restauré un ministère ordonné sans charge de gouvernement : le diaconat. La triple diaconie de la liturgie, de la prédication et de la charité⁸ diffère des trois charges des évêques que sont l'enseignement, la

³ Georges CHEVALLIER, « L'Église, "sacrement du règne de Dieu" ». Proposition pour une ecclésiologie "hospitalière" en contexte de pluralisme religieux », *Recherches de Science Religieuse* 109, 2021, p. 115-136, spéc. p. 122-123.

⁴ Voir par exemple Wolfhart PANNENBERG, *Théologie et royaume de Dieu*, Genève, Labor et Fides, (1971) 2021, p. 99-103.

⁵ *Gaudium et Spes* 1-2.

⁶ *Gaudium et Spes* 44.

⁷ Le statut de la mission dans l'ecclésiologie du concile est certes fluctuant selon les documents, mais je m'appuie ici sur *Ad Gentes* 2.

⁸ *Lumen Gentium* 29

sanctification et le gouvernement⁹. Le diacre n'a donc pas, *en vertu de son ordination*, une participation à la gouvernance de l'Église – même s'il peut arriver qu'il soit confié à certains diacres une mission particulière de gouvernance, comme la direction d'un service diocésain voire une charge de coordination paroissiale. Si c'est important, c'est parce que le ministère de gouvernement suppose d'avoir la charge du « tout ». Non pas la charge *de* tout, mais *du* tout au sens où le ministre chargé de gouverner doit porter le souci de l'ensemble et veiller à ce que les missions essentielles à une communauté ecclésiale soient accomplies au mieux¹⁰. Ce n'est pas le cas du diacre ; son rôle est plutôt de faire le lien entre le « tout » de la communauté, qui est un microcosme, et le « tout » du monde, le macrocosme. C'est pour faire ce lien qu'il est envoyé sacramentellement. En ce sens, il rappelle la primauté de la mission sur le fonctionnement, et la primauté de la relation entre l'Église et le Royaume sur toutes les questions internes à l'Église : celles-ci doivent être resituées en permanence par rapport au Royaume, afin de signifier sa venue de manière crédible, et de la servir avec efficacité.

1.3. La mise en œuvre de la pluri-ministèrialité

La figure des diacres représente également un visage « alternatif » du ministère par rapport aux évêques et aux prêtres, qui partagent largement un *ethos* commun. À ce titre, les diacres sont des relais essentiels de la pluri-ministèrialité que notre Église est appelée à mettre en œuvre pour l'annonce de l'évangile.

L'ecclésiologie conciliaire s'est traduite par un décentrement du ministère presbytéral – qu'on appelait d'ailleurs le ministère « sacerdotal », mettant ainsi évêques et prêtres quasiment dans la même situation, puisque tous les deux mettent en œuvre le sacerdoce ministériel. Ce déploiement de la pluri-ministèrialité n'en est qu'à ses débuts.

La clarification des rapports entre les trois degrés du ministère ordonné (épiscopat, presbytérat et diaconat) est loin d'être terminée. Mais déjà, la restauration du diaconat a permis d'envisager comme une plus grande évidence l'élargissement de l'accès aux ministères institués, auparavant réservés aux candidats au sacrement de l'ordre. Autrement dit, la diversification interne au ministère ordonné a permis le déploiement d'une diversification des ministères laïcs, qui n'en est qu'à ses débuts. Il s'agit bien d'une diversification, et non d'une simple reprise des « ordres mineurs » antérieurs, car ces institutions ont, comme le diaconat, changé de finalité : celle-ci n'est plus l'accès au ministère presbytéral, mais le service du peuple de Dieu orienté vers le Royaume qui vient.

Cette diversification se traduit aujourd'hui par une possible inculturation de la ministèrialité. Le synode des évêques pour l'Amazonie a permis d'envisager cette possibilité dans cette région du monde¹¹, mais il faut noter que la restauration du diaconat avait ouvert la voie, puisque le concile avait confié aux conférences

⁹ *Lumen Gentium* 25-27, sans oublier que le terme de « diaconie » est aussi appliqué au ministère des évêques en *Lumen Gentium* 24. Les prêtres peuvent, en tant que collaborateurs des évêques, participer à cette triple mission épiscopale.

¹⁰ Voir les réflexions d'Alphonse BORRAS, « Comment réaliser en paroisse "le rêve missionnaire d'arriver à tous" (EG 31) ? », *Nouvelle Revue Théologique* 142, 2020, p. 269-288, ici p. 271-273.

¹¹ Pape FRANÇOIS, *Querida Amazonia*, 2020, § 85-90.

épiscopales le choix d'ordonner ou non des diacres, et le discernement des modalités de l'accès au ministère diaconal¹².

2. L'enjeu de la définition du diaconat dans le spectre des ministères

2.1. La question dans son contexte

C'est devenu un lieu commun de dire que la définition du ministère diaconal n'est pas claire. Cependant, le diaconat a été restauré en tant que degré permanent à un moment où toute la théologie des ministères a été remaniée. En effet, le concile Vatican II a littéralement redéfini le ministère épiscopal¹³, puis il a resitué le ministère des prêtres par rapport aux évêques et aux laïcs, et au passage il a restauré la permanence du ministère diaconal ! De plus, il a abordé la question des ministères laïcs¹⁴, promise à de grands développements dans les décennies suivantes. J'ai déjà évoqué les ministères institués (lecteur, acolyte, et maintenant catéchiste), mais c'est aussi tout le spectre des missions ecclésiales ou des offices canoniques confiés aux laïcs qui marque une nouveauté. Autrement dit, ce n'est pas tant le diaconat qui est difficile à définir, que toute la théologie du ministère ordonné qui a changé, la restauration du diaconat étant un des éléments de cette tectonique des plaques ministérielles.

2.2. Renoncer à une définition par un « domaine réservé »

Dans ce contexte, il ne faudrait pas que les diacres tombent dans le piège où sont tombés les prêtres, dès certaines étapes de la théologie médiévale, et plus encore après le concile de Trente. En effet, on a identifié le ministère des prêtres en le différenciant de tout le reste, et donc à partir de sa spécificité liturgique : le pouvoir des prêtres sur le corps eucharistique du Christ et sur les péchés des fidèles. Dès lors, on a longtemps défini le ministère des prêtres par ce qui les sépareit du commun des fidèles ; cela n'a d'ailleurs pas disparu, loin de là. Le concile Vatican II a repositionné le ministère des prêtres en les définissant, non à partir de ce qui les sépare, mais à partir de ce qui les relie : dans le lien avec le Christ, bien sûr, mais aussi par le lien avec le ministère épiscopal, avec tout le peuple de Dieu, mais également par les liens des prêtres entre eux¹⁵, contribuant ainsi à sortir la figure *du* prêtre de son isolement splendide et sacré.

Il me semble donc que toute tentative de définir le ministère des diacres à partir d'un spécifique ou d'un domaine réservé est voué à l'échec. Il n'est donc pas opportun de dire que les diacres sont ceux qui s'occupent de la charité ou de la solidarité. Certes, il est essentiel que les diacres soient investis dans la charité et la solidarité – nous y

¹² *Lumen Gentium* 29. Bien sûr, cette diversification a pu s'effectuer ailleurs par d'autres voies, notamment dans les pays où le ministère de catéchiste est, de longue date, un ministère reconnu au statut particulier.

¹³ Vatican II a défini le caractère sacramental de l'épiscopat, puis a formulé une doctrine de la collégialité épiscopale qui équilibrerait heureusement l'œuvre inachevée du concile Vatican I.

¹⁴ *Lumen Gentium* 33 et 35; *Apostolicam Actuositatem* 22. Voir aussi *Dei Verbum* 25 et *Sacrosanctum Concilium* 29. Plus tard : PAUL VI, *Evangelii Nuntiandi* 73 ; JEAN-PAUL II, *Christifideles laici* 23.

¹⁵ *Lumen Gentium* 28.

reviendrons. Mais cela ne constitue pas un domaine qui leur est réservé¹⁶, puisque c'est constitutif de tout engagement baptismal et de tout ministère ecclésial.

Plutôt que de chercher à isoler ce qui caractérise un ministère, mieux vaudrait donc définir celui-ci par ce qui le relie aux autres. Autrement dit, dans la vaste toile de liens qu'est l'Église du Christ, aucun ministre n'est isolé, pas même le pape ; chaque ministre est plutôt défini par le *type de liens* qu'il entretient avec tous les autres membres du corps du Christ. Cela rappelle aussi que l'autorité du Christ, conférée aux baptisés et à un titre particulier aux ministres ordonnés, n'est hypostasiée par personne mais que, par essence, elle circule entre les membres de l'Église¹⁷. Il en va de même pour le service : celui-ci est intrinsèque à tout ministère ecclésial, et ne peut caractériser spécifiquement le diaconat¹⁸.

2.3. *Rassemblement et dispersion*

Je propose donc de définir le diaconat à la fois par son lien avec le peuple de Dieu et par son lien avec les autres ministres ordonnés que sont principalement l'évêque et secondairement les prêtres ; tout cela pour définir le ministère diaconal dans le lien constitutif qu'entretient l'Église avec le Royaume.

Dieu fait approcher son Royaume en constituant un peuple qui accueille et sert la venue de celui-ci ; la venue du Royaume se traduit donc par le rassemblement d'un peuple, qui a souvent une dimension de réconciliation¹⁹. Simultanément, les membres de ce peuple sont envoyés dans le monde pour y porter la bonne nouvelle du Royaume par leurs actes et par leurs paroles, à la suite du Christ. Cet envoi se traduit souvent par une forme de vie en diaspora²⁰, qui va de pair avec l'humilité des signes qui traduisent l'approche du Royaume.

Par rapport au peuple de Dieu, on pourrait donc situer la mission de l'évêque comme la double charge de le rassembler au nom du Christ, et de l'envoyer en mission dans la force et la liberté de l'Esprit²¹. En insistant sur la figure centrale de l'évêque, le concile Vatican II a resitué les autres ministères ordonnés comme des participations à la mission épiscopale. Les ministères du presbytérat et du diaconat doivent ainsi être articulés au ministère *princeps* qu'est l'épiscopat²² ; c'est de l'évêque que ces deux types de ministres reçoivent leur mission.

¹⁶ Étienne GRIEU, « Les diacres : rappel au commencement de l'évangile », *Nouvelle Revue Théologique* 145, 2023, p. 66-82, signale p. 68-69 (en commentant l'*Apologie* de Justin) l'engagement dans le partage vis-à-vis des pauvres, aussi bien du ministre qui préside à l'eucharistie, que des diacres – chacun dans son rôle particulier.

¹⁷ Voir Étienne GRIEU, « Repenser l'autorité des ministres ordonnés », *Revue d'Éthique et de Théologie Morale* 317, 2023, p. 67-73.

¹⁸ Christian DELARBRE, « Diaconat et épiscopat. Pour éviter une approche sacerdotale du diaconat », *Nouvelle Revue Théologique* 133, 2011, p. 228-244, le rappelle p. 232, non sans mentionner que le service caractérise toute vie baptismale ; voir aussi p. 236-238.

¹⁹ Voir Maurice VIDAL, *L'Église, peuple de Dieu dans l'histoire des hommes*, s.l., Centurion, 1975, p. 34-44 ; dans son optique (p. 40-42), le ministère apostolique est particulièrement signe du rassemblement dans la mesure où on trace un lien entre le collège épiscopal et le collège des Douze (cf. *Lumen Gentium* 19-20).

²⁰ *Lumen Gentium* 9.

²¹ Ceci ne fait pas, bien sûr, l'économie de la définition du ministère épiscopal par les *tria munera* de l'annonce, de la sanctification et du gouvernement (*Lumen Gentium* 25-27).

²² Je reprends l'idée d'un lien spécifique entre le ministère diaconal et la mission, avec le rappel à un perpétuel recommencement de celle-ci, défendue par Étienne GRIEU, « Les diacres : rappel au commencement de

Je propose alors l'articulation suivante. Le ministère presbytéral est un ministère qui *va de la dispersion vers le rassemblement*. À travers leur charge de présidence des assemblées, et éventuellement de présidence des communautés²³, les prêtres rassemblent le peuple de Dieu dispersé et signifient la place du Christ ressuscité dans ce rassemblement. Il leur revient d'être attentifs au « tout » d'une communauté ecclésiale, et pour cela de travailler à l'intégration des différents membres, à commencer par les plus pauvres et les plus fragiles.

Quant aux diacres, on peut les situer dans le mouvement inverse : ils ont un ministère qui *va du rassemblement à la dispersion*. Les diacres annoncent l'évangile, qui envoie en mission ; et ils envoient dans la paix du Christ l'assemblée eucharistique. Leur ministère manifeste liturgiquement que cette dispersion est ordonnée, elle correspond à la mission reçue en commun mais exercée en diaspora : il s'agit bien d'un *envoi*. De plus, les diacres eux-mêmes, par leur vie de famille, par leur profession ou leurs engagements associatifs, sont des ambassadeurs de la communauté auprès des milieux dans lesquels ils vivent – là où les prêtres, au contraire, ont plutôt charge d'accueillir dans la communauté des personnes et des groupes très divers.

Cette proposition veut insister sur le fait que le diaconat – comme d'autres ministères – est une certaine manière d'habiter les liens qui constituent le peuple de Dieu. Bien entendu, en proposant une polarité entre rassemblement et dispersion, on ne dit pas *tout* du ministère diaconal, ni d'aucun autre !

2.4. Le lien avec les pauvres et les « derniers »

La tradition de l'Église, comme le droit canonique, rappellent le caractère constitutif de la relation avec les pauvres pour tous les baptisés et tous les ministres, y compris ceux qui reçoivent le ministère « apostolique » de l'épiscopat²⁴. Il ne faudrait pas, que le ministère des diacres exempte les évêques et les prêtres du lien avec les pauvres de ce monde, qui est constitutif de leur ministère à eux aussi ! Le lien avec les pauvres caractérise toute marche à la suite du Christ, et non pas tel ministère en particulier.

On peut cependant situer plus précisément le lien des diacres avec les pauvres et les « derniers » : il est logique que ceux dont le ministère signifie l'envoi soient également ceux qui se portent vers les marges, et qu'ils y transportent un visage de l'Église, authentifié par l'institution ecclésiale. C'est pourquoi il est cohérent que les diacres rappellent aux communautés ecclésiales l'option préférentielle pour les pauvres qui vaut pour toute l'Église, et qu'ils le fassent par leurs actes et par leurs paroles. Tout diacre est envoyé vers « ceux qui sont loin »... non seulement loin de l'Église, mais aussi loin du monde commun dans lequel croissent les communautés ecclésiales. Il

l'évangile », p. 79-81. Contrairement à lui cependant, j'articule les ministères presbytéral et diaconal comme une polarité rassemblement/envoi interne au ministère épiscopal, et non par la comparaison entre épiscopat et presbytérat d'un côté, diaconat de l'autre. Si sa perspective possède une indéniable consistance historique, il me semble que le recentrage conciliaire de la théologie des ministères sur l'épiscopat et à partir de celui-ci invite à considérer le déploiement de la ministérialité comme celui de polarités *internes* à ce ministère premier. Cela sans oublier que les ministères actualisent *en un sens particulier* certaines des modalités d'exercice de toute vocation baptismale.

²³ Par exemple dans l'exercice de l'office curial.

²⁴ Pour les évêques : can. 771, § 1. Voir le can. 16 du concile d'Orléans, tenu en 511 : « L'évêque doit vêtir et nourrir les pauvres et les malades incapables de travailler. Si l'évêque qui le fait pourra être appelé "père des pauvres", celui qui ne le fera pas sera réputé "assassin des pauvres". » Pour les prêtres : can. 529, § 1.

est cohérent que leur ministère orienté vers la diaspora les fasse se tenir sur les « lignes de fracture » de l'humanité dont parlait Pierre Claverie, celles qui éloignent les personnes et les groupes les uns des autres²⁵.

3. Poursuivre l'inculturation du ministère diaconal

Depuis sa restauration, le ministère diaconal est réellement inculturé. Certaines conférences épiscopales ont fait très vite le choix d'ordonner des diacres, mais la figure du ministère diaconal a varié selon les pays²⁶. On a ainsi valorisé, en France, la figure du diacre engagé en milieu associatif ou caritatif. D'autres conférences épiscopales, en revanche, se refusent actuellement à ordonner des diacres. Poursuivre l'inculturation du ministère diaconal me semble la meilleure piste pour que les diacres continuent à apporter à l'Église leur contribution spécifique. Je propose donc quatre pistes pour que l'inculturation du ministère diaconal se poursuive et soit toujours plus réelle, à laquelle j'ajoute une cinquième proposition qui tient au fait que l'ordination diaconale continue à toujours précéder l'ordination presbytérale.

3.1. Vers l'ordination de femmes au diaconat ?

L'inculturation du ministère joue particulièrement pour la délicate question du statut des hommes et des femmes dans l'Église, qui s'avère un des enjeux les plus importants du synode en cours. Si l'on admet que l'ordination de femmes au diaconat n'est pas sans précédent dans l'histoire, et surtout qu'il n'existe aucun obstacle anthropologique ou sacramental à l'ordination de femmes au diaconat²⁷, alors un chemin réaliste pour le synode actuel qui s'interroge sur cette question, serait d'autoriser *les conférences épiscopales qui le voudront* à ordonner des femmes au diaconat. Une autorisation universelle serait sans doute significative, mais elle court le risque d'être empêchée par de nombreuses résistances culturelles, sans compter quelques arguments d'anthropologie dont la consistance théologique reste à déterminer. Si on peut établir la *possibilité* théologique de ces ordinations, alors ce qui pourrait permettre de dépasser les craintes, serait de remettre le discernement aux conférences épiscopales et aux Églises locales.

3.2. Les femmes dont l'époux est diacre

Le rapport entre hommes et femmes joue aussi de manière incultivée pour une autre question. En rencontrant et en écoutant des femmes dont l'époux est diacre, je crois percevoir une réelle accumulation de souffrances chez beaucoup d'entre elles. Ordonner des hommes au diaconat avec l'accord de leurs femmes, mais en laissant celles-ci dans un statut incertain, voilà qui crée des malentendus. Souvenons-nous que l'ordination d'hommes mariés a été autorisée alors que le radical changement de paradigme dans les relations entre hommes et femmes était loin d'être parvenu au point où il en est maintenant.

²⁵ Conférence donnée à Montpellier en février 1995, citée dans Jean-Jacques Pérennès, « Claverie Pierre », *Dictionnaire biographique des frères prêcheurs* (en ligne), Notices biographiques, C, § 32, mis en ligne le 22 août 2017, consulté le 12 décembre 2023 : journals.openedition.org/dominicains/1398.

²⁶ Voir LUC FORESTIER, *Diaconat. Les promesses d'un ministère*, Paris, Médiaspaul, 2021.

²⁷ Sur ces questions, voir Bernard POTTIER, *Le diaconat féminin. Jadis et bientôt*, Bruxelles – Paris, Lessius, 2021.

Dans l'inculturation de la ministérialité, il doit donc y avoir une attention particulière aux femmes dont l'époux est diacre ; il s'agit d'entendre combien leur statut peut être compliqué, et d'y prêter une attention réelle ! Une femme dont l'époux est diacre n'est pas un prolongement de son mari ; elle est peut-être un soutien de celui-ci, mais lui est tout autant un soutien pour elle. La difficulté du rapport entre sacrement du mariage et sacrement de l'ordre est maintenant bien repérée ; elle se traduit par un discernement permanent quant à l'ordonnement du temps, le temps familial, le temps professionnel, le temps ecclésial, etc. Mais les souffrances qu'expriment les femmes dont le mari est diacre ne sont pas forcément liées à l'emploi du temps. La question de leur statut à elles et leur expérience de maladroites récurrentes de la part des autres ministres ordonnés (évêques et prêtres) me semblent préoccupantes. C'est bien un enjeu d'inculturation de la ministérialité, dans un monde où le rapport entre hommes et femmes est profondément remanié.

3.3. L'importance de la fraternité diaconale

Lorsqu'un nouveau diacre est ordonné, les rites de l'ordination sont aussitôt suivis par le baiser de paix avec l'évêque du diocèse ainsi qu'avec l'ensemble des diacres présents. Ce geste rappelle combien être ordonné diacre, c'est être intégré à une fraternité diaconale.

Dans la réception de l'ecclésiologie conciliaire et comme enjeu d'avenir particulièrement important, nous voyons l'intérêt de la fraternité diaconale vécue au niveau diocésain. Alors que le concile Vatican II a insisté sur le sens du presbyterium et sur la pluralité du ministère presbytéral vécu collectivement autour de l'évêque, il n'a pas eu la même perspective pour les diacres. Il revient à notre époque de la réception conciliaire de manifester cela : l'évêque ne doit pas seulement avoir le souci des diacres individuellement, mais aussi d'une fraternité diaconale, nécessaire pour porter ensemble la diffraction du ministère épiscopal. L'existence réelle, concrète, incarnée, d'une fraternité diaconale dans chaque diocèse, me semble un enjeu crucial. Je note d'ailleurs que certains diocèses qui comptent beaucoup de diacres et/ou des territoires étendus font le choix d'inviter les diacres à vivre cette fraternité par zones pastorales, ce qui me semble également un bon choix – il n'empêche nullement des retrouvailles diocésaines plus ponctuelles.

L'intérêt de cette fraternité diaconale diocésaine, c'est d'inculturer le ministère dans un même mouvement, sans se contenter de s'en remettre au charisme personnel de chaque diacre et/ou à la relation individuelle qu'il entretient avec l'évêque.

3.4. L'envoi en mission diaconale

Le rapport des diacres à la mission de l'évêque peut être double. Soit ils se voient confier des missions proprement diaconales, qui vont du rassemblement à la dispersion (l'envoi) ; soit on leur confie des missions de suppléance des prêtres. Autant le concile Vatican II que le droit canonique ont prévu cette possibilité de suppléance²⁸. Mais dans un cas, c'est la relation évêque-diacres qui joue ; dans l'autre cas, c'est en

²⁸ Can. 517, § 2 ; can. 519. C'est déjà la perspective de *Lumen Gentium* 29b, même si l'un des rédacteurs principaux, Gérard PHILIPS, *L'Église et son mystère au II^e concile du Vatican. Histoire, texte et commentaire de la constitution Lumen Gentium*, Paris, Desclée et C^{ie}, tome I, 1967, p. 382, assure que le concile n'a pas tant voulu combler le manque de prêtres, que donner aux fidèles une hiérarchie complète (i.e. évêques, prêtres, diacres).

fait la relation évêque-prêtres qui se trouve étendue aux diacres – à titre de suppléance. Même si cette situation de suppléance est autorisée par le droit, il est bon qu'elle demeure exceptionnelle au risque, sinon, de faire des diacres – et des communautés – les victimes d'une incapacité collective à assumer l'état réel des presbyteriums. Cela demande d'oser regarder le ministère diaconal comme un don pastoral et une promesse apostolique, et donc de quitter la posture qui mesure tout autre ministère par rapport à celui des prêtres. Le lien que les diacres entretiennent avec l'extérieur de la communauté est *aussi précieux* pour la mission, que le ministère de rassemblement confié aux prêtres.

3.5. L'existence diaconale des prêtres

Le rapport entre prêtres et diacres sera d'autant plus clair que les prêtres pourront habiter leur propre ordination diaconale. En effet, l'Église catholique a fait le choix de ne pas ordonner au presbytérat simplement des baptisés : elle ordonne prêtres *des diacres*. Des spécialistes ont relevé que la continuité entre l'ordination diaconale, l'ordination presbytérale et l'ordination épiscopale n'a pas toujours existé²⁹. Ainsi, certains diacres ont été ordonnés évêques sans jamais être devenus prêtres entre les deux. Ces théologiens proposent que les évêques ordonnent, d'un côté des prêtres, et de l'autre des diacres, afin d'honorer de façon appropriée la spécificité de ce double ministère. C'est une piste intéressante mais, au vu de la consolidation de la théologie des ministères dans l'histoire, je crains qu'elle soit trop utopique. En l'état actuel des choses, nous pouvons aider les prêtres à vivre pleinement leur ordination diaconale et le temps de leur service diaconal. Cela inclurait, dans le cursus des séminaires, une préparation appropriée au diaconat, sur le plan théologique et spirituel – et évidemment, pendant l'année diaconale, l'apprentissage du lien avec tous les diacres de l'Église diocésaine. Une telle attention pourrait faciliter la connaissance et la reconnaissance, par les prêtres, du ministère diaconal. Elle aiderait aussi à signifier que, pour exercer la mission de rassembler l'Église, il faut avoir fait l'expérience de participer à son envoi, à sa dispersion pour la mission. Une fois reçu le second degré du sacrement de l'ordre, les prêtres pourront – espérons-le ! – garder en eux cette conscience de leur lien avec les diacres, en relation avec qui leur mission se déploiera.

²⁹ Alphonse BORRAS et Bernard POTTIER, *La grâce du diaconat. Questions actuelles autour du diaconat latin*, Bruxelles, Lessius, 1998, p. 91-95.

2023-2025 Diaconat permanent – Un nouvel élan

Avec les délégués diocésains au diaconat, en diocèse ou en province, un travail conséquent de réflexion et d'analyse a été conduit en 2022 et 2023 à partir des deux rapports du CND : *La formation fondamentale des diacres permanents en France* (Juin 2019) et *Le diaconat permanent en France, panorama et points d'attention* (Février 2021).

À l'occasion des 60 ans de la restauration du diaconat permanent, un document de synthèse a été rédigée par le CND, travaillée par le CEMOLEME en septembre dernier, puis envoyé aux évêques et DRDD en octobre : *2023-2025 Diaconat permanent – Un nouvel élan*. Il est disponible pour tous sur *Diaconat Aujourd'hui* – Le Site.

Pour cette séquence, nous vous proposons une double intervention pour reprendre ce travail. D'abord « **Les diacres acteurs de synodalité** », avec Mgr Bertrand Lacombe, puis « **Les questions du document de synthèse d'octobre 2023** », suivi d'un temps d'échange entre nous.

Les diacres, acteurs de synodalité

Mgr Bertrand LACOMBE
Archevêque d'Auch, président du CND

À suivre en vidéo

Les questions du document de synthèse d'octobre 2023

François FAYOL
Diacre coordinateur du CND

À partir des travaux réalisés depuis 2017 avec les diocèses et les provinces, Le document de synthèse d'octobre dernier propose il a été proposé aux évêques et responsables diocésains du diaconat de prendre en compte quatre interrogations majeures pour les années à venir.

– **1. Missions de l'Église et figures du diaconat.** Au vu des évolutions du monde et de notre Église, quelles figures du diaconat seraient à développer pour les missions que l'Église doit ou souhaite honorer dans les 15-20 ans qui viennent ? Le diacre est-il, tout à la fois, celui qui relie dans l'Église et dans le monde, celui qui est au service de la solidarité et de la diaconie de l'Église, celui qui est en sortie, vers les périphéries existentielles ?

– **2. Interpellation au diaconat.** Comment porter et développer la proposition du diaconat permanent dans l'ensemble des diocèses, en lien avec les autres ministères, avec une démarche d'interpellation organisée et vécue en Église synodale ?

– **3. Prendre soin de la vie et du ministère des diacres.** Comment accompagner chaque diacre dans l'exercice de son ministère, et, plus collectivement, la fraternité diaconale (les diacres et leur épouse), en étant attentif aux évolutions dans leur vie familiale et professionnelle ? Pour cela il nous faudra bien distinguer ministère diaconal et missions des diacres.

– **4. Formation des diacres.** Comment adapter la formation des diacres, formation fondamentale et formation permanente, en évitant « l'entre-soi » et la formation « en silos » ? Comment développer la formation diaconale en articulation avec la formation des séminaristes et des prêtres, des ministres institués, des laïcs en mission ecclésiale et des acteurs pastoraux ?

Pour cette année anniversaire, la question de l'interpellation est au centre de nos réflexions et de nos projets... Comment donner un nouvel élan au diaconat avec une interpellation renouvelée ?

C'est aussi le cœur de la réflexion de notre rencontre.

Dans la revue *Diaconat Aujourd'hui* n°1 de février 1974, j'ai trouvé une pépite... Bernard Nicolle, qui sera ordonné diacre pour le diocèse du Havre en 1975 – et dont vous pourrez lire une interview dans *Diaconat Aujourd'hui* – La Revue de mars 2024 –, se fait l'écho d'un courrier reçu d'un groupe régional : « Il nous est apparu que toute recherche devrait se faire selon un mode que l'on pourrait qualifier d'interpellation, ce qui signifie que l'on devrait moins compter sur des candidats qui se présentent d'eux-mêmes que sur des candidats suscités par de vraies communautés qui les accompagneraient, les soutiendraient, et que l'évêque devrait être partie prenante de la recherche et devrait notamment exprimer sa volonté en ce sens ».

La question de l'interpellation n'est donc pas nouvelle...

Pourquoi et comment interpellier dans une Église missionnaire et vocationnelle ?

Au niveau de chaque diocèse, la dynamique d'interpellation, large et pour une Église plus synodale, relève en premier lieu de l'évêque et de ses conseils.

Au regard de l'évolution du nombre d'ordinations diaconales dans les diocèses, dans leur grande diversité, la nécessité d'appeler à la mission est clairement établie ; mais **appeler pour la mission n'est pas « recruter »**... Appeler pour la mission nécessite aussi d'envisager de façon large les ministères dans l'Église, à partir de la qualité de baptisé de chacun, dans « une symphonie des vocations » qui se développe dans une pluralité de « pupitres » : ministres ordonnés et ministres laïcs – dont les ministres institués.

Interpeller un homme, le plus souvent marié, en vue du diaconat, ce n'est pas se poser la question : — Pourquoi faire ? , mais se poser les questions : — Pour être

signe de quoi ? — Dans quels lieux l'Église doit-elle être présente au monde, présente aux hommes et aux femmes de ce temps ?

Ainsi, l'interpellation est avant tout **une démarche d'Église missionnaire**.

Interpeller une personne, le plus souvent un couple, c'est aussi s'interroger sur la vocation d'un baptisé à vivre la « vocation au service », vocation – pouvant être également vécue en couple – qui s'exprime déjà dans ses engagements et qui s'exprimera aussi dans son futur ministère diaconal.

S'agissant d'un homme marié, avec une famille, une attention particulière doit être portée à la situation de son épouse et son acceptation réelle de la démarche ; aux enfants, selon leur âge et leur situation ; à la situation professionnelle de l'homme interpellé, aux mobilités professionnelles possibles... **Mais cela ne doit pas amener à prédéterminer sa réponse**, il s'agit d'abord de respecter sa liberté, celle de son épouse aussi, liberté de dire : — Oui ; — Non ; — Peut-être, plus tard...

Aujourd'hui, une grande part des ordinations ont lieu autour de 55 ans – ce qui laisse augurer d'un minimum d'une dizaine d'années de ministère en activité professionnelle. Interpeller autour de 40-45 ans pourrait-il être une orientation à proposer, permettant d'envisager l'ordination entre 45 et 50 ans ? Il faut oser appeler « jeune » afin que chaque diacre puisse vivre pleinement le ministère diaconal dans son milieu professionnel.

Enfin, comment enrichir la diversité des interpellations pour que les diacres soient signes du Christ dans les diverses réalités du monde professionnel et social : professions agricoles, monde ouvrier, employés, diversités ethniques et culturelles ? Le détour par une réflexion sur les lieux où l'Église doit être présente pour la mission, un travail plus précis avec les paroisses, les services diocésains et les mouvements, devrait permettre un meilleur discernement ecclésial des interpellations à faire.

Alors que nous entendrons demain, dans l'Évangile de Marc, l'appel de Matthieu, collecteur d'impôts pour l'occupant romain, par Jésus... : « **Suis-moi.** » **L'homme se leva et le suivit (Mc 2, 14), voilà quelques pistes du document de synthèse** pour lancer notre réflexion et les travaux de demain sur l'interpellation au diaconat. C'est aussi une partie des pistes de travail qui vont être proposées aux évêques lors de l'assemblée plénière de mars prochain à Lourdes.

Vêpres déployées – Semaine I

Sous le regard de Madeleine Delbrêl et du pape François

Veillée de prière en forme de vêpres déployées, sous le regard de Madeleine Delbrêl et du pape François, préparée par des diacres du diocèse de Créteil : Bernard Baudry et Olivier Paulot, co-organisateurs des *Voyages de l'Espérance avec et pour des personnes en précarité* (Lourdes et Lisieux), et François Fayol, diacre coordinateur du CND.

Introduction

Mgr Bertrand Lacombe

V/ Dieu, viens à mon aide,
R/ Seigneur, à notre secours.

Gloire au Père, et au Fils et au Saint-Esprit,
au Dieu qui est, qui était et qui vient,
pour les siècles des siècles.
Amen. (Alléluia.)

Hymne Le soir peut revenir

P. Fertin – CNPL

Olivier

R/Le soir peut revenir
Et la nuit,
Si Jésus nous redit
De quel Esprit nous sommes.

Vienne Jésus pour dominer
La frayeur du naufrage :
N'est-il pas le seul Maître
Du navire et des flots ?

Vienne Jésus pour dissiper
Le brouillard et les doutes :
Sa parole donnée
Est soleil sans déclin.

Vienne Jésus pour consoler
De la mort implacable,
En frère premier-né
Relevé du tombeau !

Vienne Jésus pour surmonter
La fatigue des jours :
Il est l'eau de la source
Et le pain de la vie.

R/Le soir peut revenir
Et la nuit,
Si Jésus nous redit
L'Amour qui nous fait vivre

Texte 1

François

Des gens ordinaires

Il y a des gens que Dieu prends et met à part.

Il y en a d'autres qu'il laisse dans la masse et qu'il ne « retire pas du monde ». Ce sont des gens qui font un travail ordinaire, qui ont un foyer ordinaire ou sont des célibataires ordinaires. Des gens qui ont des maladies ordinaires, des deuils ordinaires. Des gens qui ont une maison ordinaire, des vêtements ordinaires, ce sont les gens de la vie ordinaire. Les gens qu'on rencontre dans n'importe quelle rue.

Ils aiment leur porte qui s'ouvre sur la rue, comme leurs frères invisibles au monde aiment la porte qui s'est refermée définitivement sur eux.

Nous autres gens des rues, croyons de toutes nos forces, que ce monde où Dieu nous a mis est pour nous le lieu de notre sainteté.

Nous croyons que rien de nécessaire ne nous y manque, car si ce nécessaire nous manquait, Dieu nous l'aurait déjà donné.

Madeleine Delbrêl, *Nous autres gens des rues*

Témoignage

Bernard

Une personne non baptisée lors d'un Voyage de l'Espérance : « *On est SAUVÉ ! Je remercie Jésus qui m'a donné la sagesse pour donner les mots justes.* »

Témoignage**Olivier**

Un diacre lors d'un Voyage de l'Espérance, à la suite d'une célébration à caractère pénitentiel :
 « Lorsque je lavais les mains des personnes, je me demandais quelles histoires elles avaient derrière elles ! »

Antienne**Bernard**

Guéris mon âme, Seigneur, et je saurai que tu m'aimes.

Psaume 40**Olivier**

2 Heureux qui pense au pauvre et au faible :
 le Seigneur le sauve au jour du malheur !

3 Il le protège et le garde en vie, heureux sur la terre.

Seigneur, ne le livre pas à la merci de l'ennemi !

4 Le Seigneur le soutient sur son lit de souffrance :
 si malade qu'il soit, tu le relèves.

5 J'avais dit : « Pitié pour moi, Seigneur,
 guéris-moi, car j'ai péché contre toi ! »

6 Mes ennemis me condamnent déjà :

« Quand sera-t-il mort ? son nom, effacé ? »

7 Si quelqu'un vient me voir, ses propos sont vides ;

il emplit son cœur de pensées méchantes,
 il sort, et dans la rue il parle.

8 Unis contre moi, mes ennemis murmurent,
 à mon sujet, ils présagent le pire :

9 « C'est un mal pernicieux qui le ronge ;
 le voilà couché, il ne pourra plus se lever. »

10 Même l'ami, qui avait ma confiance
 et partageait mon pain, m'a frappé du talon.

11 Mais toi, Seigneur, prends pitié de moi ;
 relève-moi, je leur rendrai ce qu'ils méritent.

12 Oui, je saurai que tu m'aimes
 si mes ennemis ne chantent pas victoire.

13 Dans mon innocence tu m'as soutenu
 et rétabli pour toujours devant ta face.

14 Béni soit le Seigneur,
 Dieu d'Israël, *
 depuis toujours et pour toujours !
 Amen ! Amen !

Texte 2**Bernard**

Jésus raconte qu'il y avait un homme blessé, gisant sur le chemin, agressé. Plusieurs sont passés près de lui mais ont fui, ils ne se sont pas arrêtés. C'étaient des personnes occupant des fonctions importantes dans la société, qui n'avaient pas dans leur cœur l'amour du bien commun. Elles n'ont pas été capables de perdre quelques minutes pour assister le blessé ou du moins pour lui chercher de l'aide. Quelqu'un d'autre s'est arrêté, lui a fait le don de la proximité, a personnellement pris soin de lui, a également payé de sa poche et s'est occupé de lui. Surtout, il lui a donné quelque chose que, dans ce monde angoissé, nous thésaurisons tant : il lui a donné son temps. Il avait sûrement ses plans pour meubler cette journée selon ses besoins, ses engagements ou ses souhaits. Mais il a pu tout mettre de côté à la vue du blessé et, sans le connaître, il a trouvé qu'il méritait qu'il lui consacre son temps.

Pape François, *Fratelli tutti* – 63

Témoignages**François**

Lors d'un Voyage de l'Espérance, une femme qui vit dans la rue : « Ce qui m'a touché c'est la question du début : Est-ce que tu veux faire alliance avec ces pauvres ? »

Un diacre lors d'un Voyage de l'Espérance : « Il y a deux ans, je m'étais lancé un peu méfiant dans cette aventure. Ce que j'ai retenu ici c'est que le mot fraternité avait un vrai sens. La fraternité, elle est là, visible. Merci à tous que cela ait pu prendre corps. »

Témoignage**Olivier**

Un diacre à propos de maraudes : « En faisant route avec les personnes rencontrées lors des maraudes, nous nous apercevons que la Bonne Nouvelle nous est redonnée avec de nouveaux accents. Peut-être que leur parole nous ramène tout simplement à ce qui est primordial... Cela permet de nous rappeler l'importance des liens que l'on crée et de mettre en pratique la fraternité qui nous est donnée, de ne nous reconnaître tous frères et sœurs en Christ. »

Psaume 45**Bernard**

2 Dieu est pour nous refuge et force,
secours dans la détresse, toujours offert.
3 Nous serons sans crainte si la terre est
secouée,
si les montagnes s'effondrent au creux de la mer ;
4 ses flots peuvent mugir et s'enfler,
les montagnes, trembler dans la tempête :

(R/) (Il est avec nous,
le Seigneur de l'univers ;
citadelle pour nous,
le Dieu de Jacob !)

5 Le Fleuve, ses bras réjouissent la ville de Dieu,
la plus sainte des demeures du Très-Haut.
6 Dieu s'y tient : elle est inébranlable ;
quand renaît le matin, Dieu la secourt.
7 Des peuples mugissent, des règnes
s'effondrent ;
quand sa voix retentit, la terre se défait.

(R/) **8** (Il est avec nous,
le Seigneur de l'univers ;
citadelle pour nous,
le Dieu de Jacob !)

9 Venez et voyez les actes du Seigneur,
comme il couvre de ruines la terre.
10 Il détruit la guerre jusqu'au bout du monde,
il casse les arcs, brise les lances, incendie les
chars :
11 « Arrêtez ! Sachez que je suis Dieu.
Je domine les nations, je domine la terre. »

(R/) **12** (Il est avec nous,
le Seigneur de l'univers ;
citadelle pour nous,
le Dieu de Jacob !)

Antienne**François**

Toi seul es saint, toi seul es le Seigneur !

Cantique Ap 15**Bernard**

3 Grandes, merveilleuses, tes œuvres,
Seigneur, Dieu de l'univers !

Ils sont justes, ils sont vrais, tes chemins,
Roi des nations.

4 Qui ne te craindrait, Seigneur ?
À ton nom, qui ne rendrait gloire ?

Oui, toi seul es saint ! +
Oui, toutes les nations viendront
et se prosterneront devant toi ; *
oui, ils sont manifestés, tes jugements.

Texte 3**Olivier****Les services**

Chaque semaine, je rendais une visite à des personnes âgées. Parfois heureuses, mais aussi
angoissées et désespérées, ces personnes rencontrées cherchaient une présence, de la compagnie
pour parler ou même rester en silence : un sourire, un regard échangé, se tenir la main...

Il m'était parfois impossible d'apporter une parole de réconfort tant certaines personnes étaient tristes.
Alors, simplement être présent, rire avec ces personnes, pleurer aussi avec elles, être là comme un
« serviteur inutile ». Une chose était sûre, chaque mercredi après-midi, j'étais là où le Seigneur
m'attendait : à ce moment-là, Il ne m'aurait voulu présent nulle part ailleurs. Jésus venait, Il était là, au
milieu de nous, apportant un rayon de Sa lumière qui éclairait nos cœurs, partageant les peines et les
joies.

Madeleine Delbrêl, *Servir ses frères, c'est régner avec Dieu*

Témoignage**Bernard**

Une personne qui accompagnait Christian en fauteuil roulant lors du Voyage de l'Espérance . « J'ai
fait le Voyage de Lourdes c'était un moment formidable. J'ai eu comme une intuition de faire venir
Christian. C'était réellement quelque chose de fort. Toutes les portes se sont ouvertes. Pour moi, c'est
quelque chose de formidable. »

Verset**Olivier**

Mon fils, garde mes paroles, garde mes préceptes et tu vivras.

Parole de Dieu Rm 15, 1-3**François**

C'est un devoir pour nous, les forts, de porter l'infirmité des faibles et de ne pas rechercher ce qui
nous plaît. Que chacun de nous cherche à plaire à son prochain, en vue du bien, pour édifier. Le

Christ, en effet, n'a pas recherché ce qui lui plaisait mais, comme il est écrit : « Les insultes de tes insulteurs sont tombées sur moi. »

Répons

Bernard

R/ Qui perd sa vie la trouvera !

V/ Pas de plus grand amour que de donner sa vie pour celui qu'on aime. **R/**

V/ Sans regarder à ce qui plaît,
le Christ s'est livré lui-même. **R/**

Antienne

François

Tu nous as sauvés, Seigneur, nous te rendons grâce à jamais.

Cantique de Marie (Lc 1)

Olivier

47 Mon âme exalte le Seigneur,
exulte mon esprit en Dieu, mon Sauveur !

52 Il renverse les puissants de leurs trônes,
il élève les humbles.

48 Il s'est penché sur son humble servante ;
désormais, tous les âges me diront
bienheureuse.

53 Il comble de biens les affamés,
renvoie les riches les mains vides.

49 Le Puissant fit pour moi des merveilles ;
Saint est son nom !

54 Il relève Israël, son serviteur,
il se souvient de son amour,

50 Son amour s'étend d'âge en âge
sur ceux qui le craignent ;

55 de la promesse faite à nos pères,
en faveur d'Abraham et de sa race, à jamais.

51 Déployant la force de son bras,
il disperse les superbes.

L'intercession

Mgr Bertrand Lacombe

À l'heure où le Christ souffrit sur la croix, nous prions pour les membres souffrants de son Corps :

R/ Kyrie eleison .

Olivier

Libérateur des prisonniers,

Lumière des aveugles,

Justice des condamnés,

Richesse des pauvres,

Force des malades,

Pain des affamés,

Espoir des mourants,

Toi, l'ami des hommes.

Notre Père

Oraison et bénédiction

Mgr Bertrand Lacombe

Seigneur notre Dieu, que la passion de ton Fils illumine nos esprits pour nous rendre prêts à porter le joug que son amour nous fera trouver léger. Lui qui règne avec toi et le Saint-Esprit, maintenant et pour les siècles des siècles. Amen.

Que le Seigneur nous bénisse, qu'il nous garde de tout mal et nous conduise à la vie éternelle. Amen

Le diaconat permanent dans l'archidiocèse de Fribourg

Joachim KITTEL,
diacre de l'archidiocèse de Fribourg

Cf. vidéo en Allemand

Bonjour chers délégués de la conférence, chers confrères,

Je vous salue cordialement depuis l'Archevêché de Fribourg-en-Brigau, ainsi qu'au nom de mes confrères Thilo Knöller, Oliver Fingerhut et Christoph Wandler. Je m'appelle Joachim Kittel. Je suis responsable de la formation spirituelle des diacres et chargé de vous présenter un aperçu de la situation du diaconat dans l'archidiocèse de Fribourg.

L'exposé sera divisé en trois parties. Tout d'abord, nous vous donnerons des informations sur les chiffres et l'engagement actuel des diacres dans la pastorale. Ensuite, nous vous donnerons quelques informations sur les conditions nécessaires à la formation des diacres et sur leur formation. Enfin, nous terminerons par un bref aperçu du déroulement de la formation spirituelle des diacres dans notre diocèse.

1. Les diacres dans la pastorale

Actuellement, 270 diacres permanents sont incardinés dans l'archidiocèse de Fribourg. Il y a deux possibilités d'être actif en tant que diacre.

120 diacres exercent une profession, ils sont actifs dans la pastorale, bénévolement, 5 heures par semaine. Ils reçoivent une indemnité pour leur service.

57 diacres sont actifs à temps plein.

93 diacres sont libérés de leur service actif pour des raisons d'âge ou autres.

L'engagement concret du diacre permanent dans la pastorale dépend des besoins pastoraux et des structures de la paroisse. Son service dépend de ses qualifications et de sa formation. Afin de mettre en évidence le profil du diacre permanent, il doit assumer principalement des tâches diaconales dans la pastorale.

En règle générale, le diacre permanent qui exerce une profession est engagé dans le service pastoral sur son lieu de résidence. Dans des cas exceptionnels, il peut être engagé dans institution. Pour son service diaconal et pour la célébration de la liturgie, il est associé à une paroisse. Il lui est en outre demandé de témoigner de la Diaconia Christi par sa vie et sa parole dans le monde du travail.

L'engagement des diacres permanents, diacres de métier, est centré sur la pastorale en paroisse. Certains diacres permanents sont engagés dans d'autres domaines, dans des hôpitaux, des maisons de retraite ou auprès de personnes en situation de handicap. Les diacres permanents peuvent également être engagés dans les domaines de la justice, de la formation des adultes, de l'enseignement religieux.

Les conditions de service du diacre permanent sont généralement régies par les dispositions légales du service ecclésiastique dans l'archidiocèse de Fribourg ou par les dispositions légales des fonctionnaires.

En 2022, l'Archevêque Stefan Burger a mis en place un conseil des diacres qui siège deux fois par an.

2. La formation au diaconat permanent ou les voies vers le diaconat permanent dans l'archidiocèse de Fribourg.

Les candidats sont issus des communautés locales. Ils reçoivent de différentes manières l'impulsion pour se mettre en route vers le diaconat. En général, c'est le curé, un collaborateur pastoral ou un membre de la communauté qui leur demande concrètement s'ils peuvent s'imaginer devenir diacre permanent. Le témoignage d'un diacre peut avoir son importance et peut être un exemple.

Le Diocèse propose, tous les 2 ans, un week-end d'information et la direction de la formation est toujours disponible pour des entretiens d'orientation.

La phase de formation et d'introduction au statut de diacre dure trois ans. Elle se termine par l'ordination comme diacre permanent.

Avant de commencer sa formation, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- suivre une formation théologique. Le Diocèse propose un cursus qui initie à tous les domaines de la théologie. Un examen clôture ce cursus.
- terminer avec succès le Cours de pastorale ou justifier d'une qualification équivalente.
- suivre la phase propédeutique qui se déroule au « forum internum ».
- participer aux réunions d'un cercle de diacres pendant au moins un an.

Avant de pouvoir commencer sa formation, le candidat doit obtenir l'accord de son épouse, du cercle de diacres, du doyen, du curé local, du conseil paroissial, de la direction de la formation et de l'ordinariat de l'archevêque. Ces consentements doivent être donnés par écrit.

Actuellement, 12 hommes suivent cette formation de trois ans, qui comprend des sessions sur la liturgie, le chant liturgique, l'entraînement à l'entretien pastoral, l'homilétique, la charité, la prévention des abus, le deuil, la préparation au mariage et au baptême.

Pendant un stage dans leur paroisse, les futurs diacres de profession déterminent également leur champ d'action diaconale.

3. La formation spirituelle

Chaque cours est accompagné par le directeur spirituel. Celui-ci dirige également les exercices spirituels avant l'ordination. Le directeur spirituel participe à la formation dans le cadre de sessions centrées sur la réflexion spirituelle et la rencontre avec Jésus-Christ dans la parole et les sacrements.

C'est pourquoi l'étude des Écritures et l'écoute de la Parole de Dieu sont des points forts de ces rencontres spirituelles. Les candidats ont la possibilité de réfléchir à leur propre vie à la lumière de l'Évangile. La prière commune, les temps de silence,

la liturgie des heures de l'Église et la célébration de l'Eucharistie sont des éléments importants des rencontres.

Le directeur spirituel est coresponsable de la phase propédeutique, qui est assurée par deux formateurs externes au « forum internum ».

Pendant deux week-ends, les participants ont la possibilité d'examiner leur vocation au diaconat.

Les épouses sont également accompagnées. Une fois par an, une rencontre leur est proposée. Elle est animée par l'épouse d'un diacre permanent, mais leur participation n'est pas obligatoire.

Je voudrais conclure par une réflexion du chanoine Eugen Maier (1944-2022). Il écrit : « L'Église, partout où elle se comprend correctement, est l'Église aux côtés des pauvres. L'Église est aux côtés de ceux qui aident les pauvres à redécouvrir et à développer leur dignité. Dans cette Église, le diaconat est un ministère de proximité. »

des opinions parfois divergentes sur le diacre permanent, avec parfois même pour certains prêtres venus d'ailleurs, une découverte de ce qu'il était. Pour certains, l'image qu'ils se faisaient du diaconat permanent était liée à la connaissance d'un diacre. Pour d'autres, ce n'était que la réplique de leur propre image de diacre avant le sacerdoce.

Recherche : Nous cherchions à interpeller des hommes, plutôt jeunes, en activité professionnelle, en vue du diaconat permanent.

Question : Comment l'Eglise, qui par nature est appelante, pouvait-elle interpeller pour un ministère si jeune et si flou ? Peut-être en essayant de le rendre plus clair, plus attractif, plus proche. Comment faire participer les communautés ?

Diac'it : C'est ainsi qu'est né le **Diac'it**. Il se « joue » en 2 heures avec 12 à 30 personnes et ne nécessite que de simples « Post'it », d'où son nom !

On commence donc par demander aux joueurs, des chrétiens engagés et leur pasteur, ce que représente l'appel dans l'Eglise. Pourquoi et comment chacun a été appelé, a discerné, a répondu et en vit. C'est ainsi que débute la rencontre Diac'it qui rassemble, issus d'une paroisse, d'un groupement de paroisses, voire de services d'Eglise, les principaux agents pastoraux, les religieuses, diacres et prêtres locaux. Cette petite relecture de leur engagement met chacun des participants en perspective de l'appel.

Dans les divers appels possibles existe aussi l'appel au diaconat permanent. D'une manière ludique et totalement anonyme, on pose successivement 9 questions basiques sur le diaconat permanent. Les participants y répondent très succinctement sur un des 10 « post'it » qui leur a été remis. Après chaque question les « post'it » sont collectés. A la fin, l'animateur reprend chacune des questions et les réponses qui ont été données. La diversité des réponses, parfois opposées, interroge les participants. L'animateur à l'aide de panneaux, ou autres supports, redit simplement les orientations du Concile Vatican II et de l'Eglise de France sur le diaconat permanent, en expliquant si besoin tel ou tel aspect en écho aux interrogations posées. Ainsi, chaque participant, prêtres compris, a pu exprimer pour lui-même ce que représentait le diaconat permanent et confronter cette image à la réalité de ce sacrement pour l'Eglise.

Fort de ce petit jeu éducatif, le groupe est invité à entendre la Parole de Dieu (ex : Jean 13, 1-20). Dans un premier temps en silence chacun va reprendre une parole, une attitude qui lui dit quelque chose de son propre engagement, de son propre appel, de sa réponse et en quoi cela l'a rendu heureux.

Dans un second temps de silence, chacun ayant bien en mémoire ce qu'est le diaconat permanent, va réfléchir à des personnes qu'il connaît et qui, répondant aux critères nécessaires, seraient aptes à être interpellées pour discerner sur l'éventualité d'être ordonné diacre. Après ce temps chacun sera invité à inscrire sur le dernier « post'it », le ou les noms des personnes auxquelles il a pensé. Ce papier il le conservera et sera invité durant une quinzaine de jours à prier l'Esprit Saint pour la ou les personnes notées. Il pourra ensuite rencontrer le responsable de la communauté, le curé le plus souvent, pour partager avec lui, le ou les noms proposés.

Le curé pourra reprendre enfin en équipe d'animation pastorale (EAP) l'examen de ces noms, sans porter aucun jugement sur l'opportunité d'interpeller ces personnes. Il pourra se faire aider par le délégué diocésain au diaconat permanent pour vérifier que les conditions nécessaires sont remplies avant de procéder à l'interpellation effective.

Le résultat est assez surprenant car :

- les réponses données reflètent la pensée des catholiques sur le diaconat permanent. C'est à chaque fois une petite enquête d'opinion. Des conclusions en sont donc tirées pour ajuster sa présentation et en parler autrement.
- beaucoup découvrent par eux-mêmes le vrai visage du diaconat, du ministère, de la mission.
- chaque rencontre aboutit sur le nom de plusieurs personnes en capacité d'être interpellées.
- la plupart des personnes présentes se risquent, indirectement, à l'appel. Elles deviennent partie prenante de l'appel de l'Eglise comme ce que vivait l'Eglise primitive (Actes 6, 2) : « Les douze convoquèrent l'ensemble des disciples et leur dirent de chercher entre eux des hommes estimés de tous, remplis d'Esprit Saint et de sagesse, pour qu'ils les confirment dans cette nouvelle charge. »
- le curé se sent conforté pour appeler telle ou telle personne à laquelle il avait lui-même pensé ou non
- le partage de la Parole est porteur de fruits
- la prière quotidienne à l'Esprit Saint n'est pas vaine
- c'est une authentique démarche ecclésiale synodale et missionnaire

Pour gagner à ce jeu il faut aller jusqu'au bout. Or l'acte d'interpellation lui-même est parfois difficile. Si c'est le cas pour le maître de la partie, souvent le curé, il doit utiliser son joker pour qu'une autre personne dûment mandatée achève la partie et interpelle au nom de la communauté, de l'Eglise locale et diocésaine. Il faut jouer collectif jusqu'au bout et, in fine, oser appeler sans vouloir répondre à la place des personnes à solliciter auxquelles il sera proposé en son temps, un vrai discernement !

NB – Informations actualisées à septembre 2023.

Depuis 2014

- près de 40 rencontres *Diac'it* ont été réalisés en paroisse.
- environ 500 personnes y ont été mobilisées.
- 70 noms ont été proposés.
- 50 ont été interpellés.
- 35 ont fait une année de pré-discernement.
- 20 sont en formation interdiocésaine à Orsay en vue de l'ordination diaconale, de la première année à la quatrième

Cf. également, sur Diaconat Aujourd'hui – Le Site, à la page Le diaconat en France – Dans les diocèses – Documents diocésains, le document « *Diac'it* » et les 7 panneaux d'exposition :

<https://vu.fr/uycit>

L'interpellation dans le diocèse de Montauban

Martial Mézié, diacre, délégué diocésain au diaconat

D'abord, un petit état des lieux : il y a 262 000 habitants dans le Tarn-et-Garonne avec Montauban, préfecture, 78 000 habitants avec les communes alentour, et deux petites villes Moissac et Castelsarrasin, 14 000 habitants chacune. L'arboriculture fruitière et les grandes cultures font parties des principales activités économiques du département

Nous sommes donc un petit diocèse essentiellement rural avec vingt et un curés et dix diacres. Sur les 10 diacres : deux sont retirés de toutes activités ; deux autres sont en activités professionnelles avec des missions diocésaines et les six autres sont en retraite professionnelle, avec différentes missions au niveau du diocèse.

Les deux derniers diacres ont été ordonnés il y a dix ans ! N'avons-nous rien fait depuis dix ans ? Non ! Il y a eu trois interpellations de futurs candidats, dont deux n'ont pas abouties et le troisième a été arrêté à la fin de la deuxième année de formation. Lors des 55 ans du rétablissement du diaconat, nous avons visité deux par deux une partie des quatre doyennés pour faire connaître le diaconat et essayer de solliciter des candidats... sans résultats apparents !

Face à cette question et avec la grâce de Dieu, nous continuons à espérer. La rédaction d'une charte du diaconat diocésain et la mise en place d'une petite équipe autour du délégué avec l'arrivée de notre nouvel évêque nous donne un « nouvel élan ». Actuellement, un candidat et son épouse sont en groupe de discernement et un autre homme a été sollicité, lui aussi en couple, nous attendons leur réponse.

Voilà un trop bref aperçu du diaconat dans le diocèse de Montauban, tout n'est pas si négatif que cela. Nous nous préparons à célébrer les 60 ans du diaconat avec différentes actions dont une journée diocésaine du diaconat. Le Seigneur continue d'appeler, à nous d'être attentifs et d'y répondre.

Un questionnement commun pour chacun des 10 ateliers

- Quels sont les lieux où l'Église devrait être présente avec des diacres ?
- Quels sont les points de vigilance - dans la société, dans l'Église - pour une interpellation ?
- Comment interpeller dans tous les milieux ?
- Qu'est-ce qu'une interpellation féconde ? Féconde pour qui : couple, famille, Église, vie professionnelle ?
- Qui interpelle ? Faut-il former « à ce qu'est un diacre » la personne ou l'équipe qui interpelle ?

Les ateliers étaient invités à formuler :

- Une proposition de piste d'avenir sur l'interpellation que l'on peut appeler une utopie réaliste ;
- Une question pour les participants de la table ronde.

Synthèse des ateliers sur les pratiques d'interpellation

1. Quels sont les lieux où l'Église devrait être présente avec des diacres ?

Partout « mais on ne vous voit pas »

Repérer des zones blanches... en paroisses, mais pas seulement

Avoir **un diacre par paroisse**

Distinguer les deux types de ruralité : rural agricole et le rural résidentiel

Question des villes, des quartiers nouveaux où il n'y a pas de lieux de culte.

Envoyer **des diacres vers les lieux de pauvreté**

Des lieux où n'est pas l'Église : Justice, sport, culture, milieu marin.

Lieux de pauvreté, milieu agricole, santé (pas seulement médecins...), lieux du **prendre soin (maison de retraite, hôpitaux)**, lieux de **diaconie (prison, quartiers...)**

L'église perd les milieux populaires

Du *il faut être partout au appelés partout* car vocations diverses et notion de témoignage (*n'oublier pas les pauvres*), sans se culpabiliser par une nécessité d'être partout

Les nouvelles activités de logistique, les activités de recherche

Difficultés d'**interpeller** dans le monde des **agriculteurs** pour disponibilité

Nécessité d'**une feuille de route avec l'évêque** pour rejoindre des lieux où l'Église est moins présente.

Anticiper largement, Disposer d'une cartographie donnant la répartition des diacres sur le diocèse

Définir qui est premier dans l'interpellation : un besoin pastoral à remplir, et/ou un homme susceptible d'être diacre.

L'**interpellation** peut se jouer **au niveau de la géographie du diocèse et/ou d'un milieu socioprofessionnel** même si aujourd'hui l'action catholique est en perte de vitesse.

Quel **équilibre entre des missions diocésaines et des missions locales** (paroisse et ou lieux de vie)

Périphéries, présence dans les associations caritatives ou municipales (Maison des familles à Beauvais), présence visible d'Église, pas de souci de surdosage dans les lieux où les diacres sont déjà présent

Inciter les fraternités diaconales à travailler sur **les aspects sur le diaconat dans le synode des Evêques** (cf les interventions de Matthieu Rougé).

2. Quels sont les points de vigilance - dans la société, dans l'Église - pour une interpellation ?

Parler de « **cheminants** », le plus souvent en couple, et pas de candidats (seulement avec la demande d'ordination)

Les **mutations** et la vie professionnelle

La vie de couple et la vie de foi, le « oui, mais » de l'épouse...

Pour des « candidats » directs... après cheminement... une **lettre d'interpellation**...

Pourquoi on appelle des diacres... pas « d'assistante pastorale »...

Dans certains diocèses... **recherche d'un équilibre en nombre Prêtres / Diacres** (pas plus de diacres que de prêtres)... ne pas mettre en concurrence l'un par rapport à l'autre.

Peurs liées à l'exercice du ministère mais dès le début de l'interpellation du temps à consacrer à la **formation**

Attention aux enfants et au rythme de vie : fuite ou autre manière d'honorer ces aspects

Question de la **CSPisation**, du temps (gestion du temps)

Proposer des parcours qui permette une **vie de communauté de formation et du spécifique pour chacun**

Ministère et mission

Aider à faire des choix

Rôle essentiel du **diacre à faire vivre le lien** dans les communautés

Veiller à ce que le **diacre** soit un véritable **témoin de la joie de l'Évangile**

Ne pas « cloner » des profils de diacre

Comment s'adapter, le sens de l'église, « **être bien dans sa peau** », accueil entre les différents milieux

Pouvoir se présenter, stabilité, être dans la formation

Veiller aux **besoins de l'Église par rapport aux charismes des interpellés** s'oppose à **interpeller des personnes qui ont un profil diaconal**, la mission viendra après

Veiller s'il y a plusieurs diacres dans une même paroisse d'en envoyer vers les lieux où il n'y en a pas.

S'approprier la formation : demander au candidat un rendu avant la session suivante, mais adapté au profil du candidat pour éviter les découragements.

Les **prêtres fidei donum** n'ont parfois jamais vu de diacres dans leurs diocèses d'origine et doivent être formés à la présence des diacres.

La **posture du curé** de la paroisse d'origine est un point de vigilance important

Le **niveau de formation** inquiète les candidats et crée des freins

Attention à une **forme d'activisme des diacres** qui peut faire peur.

Ne pas avoir peur d'appeler des candidats jeunes (35 ans) : si on attend que les gens soient prêts à être interpellés, il ne se passera jamais rien. On doit agir sur la pyramide des âges.

3. Comment interpellé dans tous les milieux ?

Des **décalages culturels**, difficiles à gérer pendant la formation...

Cf. aussi : parents d'enfants handicapés, Roms et gens du voyage...

Une préoccupation importante à garder mais comment accompagner en formation des **personnes en « pauvreté intellectuelle »**.

Jésus n'a pas interpellé que des savants

Aller jusqu'à appeler un sans papier

Aller vers **les lieux où l'Église n'est pas présente**, milieux agricoles et de l'artisanat

Appeler des pauvres, créativité d'un parcours exigeant

Partir de loin, **préparer « tout un vivier »**, proximité, être prudent ; dans l'équipe des personnes de milieux diverses

Attention à ne pas avoir que des bacs +4 ou 5 (exemple d'un diacre tamoul qui a quitté l'école à 14 ans et qui ne sait pas prendre de notes), veiller à mettre à disposition **des moyens pour accompagner ceux qui sont en difficultés pour suivre la formation**

Question des couples mixtes : lui catholique, elle musulmane, que faire ?

Manque d'appel dans les milieux **ouvriers ou ruraux**

Susciter l'**interpellation dans des lieux sans diacre**.

4. Qu'est-ce qu'une interpellation féconde ? Féconde pour qui : couple, famille, Église, vie professionnelle ?

Une équipe qui aide une personne, un couple à faire un bout de chemin, même si on s'arrête. **Richesse de la période de discernement**... cela souvent dans les lettres des enfants...

Fécond si l'Église ne blesse pas... que l'accompagnement après un arrêt...

Fécond quand l'équipe d'accompagnement joue son rôle... elles sont un vivier pour l'Église...

Fécond si pour les épouses, un « cadeau » ; Fécond par rapport à la prière personnelle ou en couple...

Présence féconde de l'épouse et de la famille : que voulons-nous pour notre couple pour les années à venir ? **Vitalité du couple, dialogue** dans le couple

Témoignage rayonnant des personnes et attention aux **imprévus de Dieu**.

Permettre un **discernement**.

Vie professionnelle : laïcité dans la fonction publique et plus largement, **témoignage et discrétion, actes impliquants** et parfois difficiles.

Attention aux **signes discrets d'évolution** dans la vie familiale, professionnelle, ecclésiale...

Une interpellation féconde ne doit pas mettre en difficulté le candidat éventuel, bien veiller aux bouleversements profonds chez certaines personnes et bien veiller à l'équilibre du couple. Une interpellation réussie est une interpellation qui rend libre.

Informé sur le diaconat est une priorité **pour** permettre **une interpellation féconde**.

Faire des **ordinations diaconales en paroisse** donne une visibilité.

Equipe d'interpellation avec le curé du secteur, mais un **soin particulier pour sa juste place** ; processus communautaire avec des personnes ayant un minimum d'expérience de la vie de l'église et du diaconat.

Le **critère de la stabilité du couple est à réexaminer**, certains couples se sont mariés après 10 ou 15 ans de vie en couple et on leur demande 10 ans de mariage, cela ralentit l'appel.

La **question des enfants jeunes** ne doit pas bloquer l'interpellation

L'attention à la stabilité familiale, la diversité sociale et professionnelle et la solidité des personnes.

Repenser la **distinction entre l'être et le faire**.

Appeler des **liturges ou des prophètes** ?

5. Qui interpelle ? Faut-il former « à ce qu'est un diacre » la personne ou l'équipe qui interpelle ?

Il faut **informer et former**, voir aussi avec les prêtres...

Équipes d'interpellation par milieu de vie... Rural, ouvrier, doyenné...

Ce qu'est un diacre, du diacre pourquoi faire au diacre pour être.

Diversité d'interpellation, place importante des diacres...

C'est quoi la figure du diacre ?

Importance d'une **interpellation en binôme** (curé / délégué des diacres), le contact doit être le plus direct possible.

Bien **identifier les personnes qui vont interpeler**.

Une **interpellation** de manière **synodale**.

Propositions de piste d'avenir sur l'interpellation que l'on peut appeler une utopie réaliste.

1. Oser des démarches pour sensibiliser les communautés aux différents visages du diaconat (Polyèdre).
2. Oser interpeller dans tous les milieux de façon permanente avec une vision pluri-ministérielle et relancer si besoin.

3. Appeler des hommes qui sont dans le monde (associatif, professionnel, et qui pourraient trouver une place dans l'Église même s'ils en sont un peu éloignés.
4. Interpellation multi vocationnelle :
 - « Redécouvrons notre Église avec la diversité des vocations ».
 - Particularité de chacun : Diacres, Prêtres, Religieux (se), Catéchistes, Mme qui fleurit l'église...
 - Nous avons tous une place dans ce corps : toi aussi, tu peux proposer...
5. Repenser l'être et le faire du diacre et le traduire en écrits et en actes. L'âge d'interpellation, si on attend que la personne soit prête, il ne se passera jamais rien.
6. L'interpellation doit être portée par des acteurs pastoraux de la communauté moyennant une réflexion préalable sur le diaconat.
7. Pousser nos fraternités diaconales à travailler sur les aspects du diaconat dans le synode des Evêques.
8. Interpellation par un binôme (curé + délégué des diacres) avec des repères sur l'interpellation : Le diacre : l'homme du lien. Prendre le temps de connaître la personne ou le couple. Renforcer la notion de pré-discernement et la diversité des personnes interpellées « ne pas cloner ».
9. En comité diocésain du diaconat, prendre le bâton de pèlerin pour interpellier, contacter et rencontrer les responsables de communauté curé + EAP, mouvements et services, communautés religieuses et les laisser interpellier.

Questions pour les participants de la table ronde.

1. Comment interpellier hors du cadre diocésain ?
2. Comment être témoin de la joie de l'Évangile dans l'interpellation ?
3. À quel moment intervient l'Evêque dans le processus d'interpellation ?
4. Parmi les LEME n'y a-t-il pas des femmes qui ont déjà une mission diaconale ?
5. Comment travailler l'interpellation avec les mouvements et services ?
6. Quelles sont les précautions à avoir sur les personnes pendant l'interpellation ?
7. Comment articuler les ministères ordonnés avec les ministères institués (particulièrement le diaconat, lectorat, acolytat au moment de l'interpellation et du discernement ?
8. Comment dans le processus d'interpellation prendre en compte tous les courants, spiritualités, sensibilités qui existent au sein de l'Église ?

Pour une interpellation organisée en Église

Table ronde, animée par Pierre Keller, membre du CND, diacre, diocèse de Lyon, avec :

- **Patrice Boursier, ancien prêtre modérateur du CND, diocèse de Luçon**
- **Guy Brisson, diacre, DDD du diocèse de Meaux**
- **Benoît Donzé, diacre, diocèse de Strasbourg**
- **Anne Audineau, déléguée diocésaine à la formation, diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes**

À suivre en vidéo



2023-2025 **Diaconat permanent – Un nouvel élan**

**Des ressources pour célébrer,
en diocèse ou en province,
les 60 ans de la restauration du diaconat permanent**



Le 21 novembre 2024 sera la date anniversaire des 60 ans de la Constitution dogmatique *Lumen Gentium* du Concile Vatican II, et donc le 60^{ème} anniversaire de la restauration du diaconat permanent (LG n. 29).

Le CND propose aux diocèses et aux provinces de France de célébrer ces 60 ans à leur initiative et selon leurs dynamiques propres. L'accent est mis sur un nouvel élan pour l'interpellation.

Pour soutenir les équipes qui voudront se saisir de cet anniversaire, voici quelques fiches pour réfléchir, démarrer, s'inspirer :

Fiche n°1 – 60 ans de restauration du diaconat permanent – Éléments de contexte ;

Fiche n°2 – Des idées pour une célébration en diocèse ou en province ;

Fiche n°3 – Dynamiser l'interpellation au diaconat permanent – Pratiques inspirantes et questionnements.

Pour votre communication, le logo « **Tampon 60 ans** » est à votre disposition :

- Version couleur, pour une utilisation normale : <https://vu.fr/gfEql>
- Version en blanc, pour utilisation sur un fond couleur : <https://vu.fr/QXzig>

L'équipe du CND est à la disposition des diocèses pour échanger, soutenir les initiatives et partager les ressources utiles.

Fiche n°1

60 ans de restauration du diaconat permanent – Éléments de contexte

- Le 21 novembre 2024 sera le 60^{ème} anniversaire du rétablissement du diaconat (cf. *Lumen Gentium* n. 29 et *Ad gentes* n. 16 - 7 décembre 1965)
- En 1970, les 6 premiers diacres étaient ordonnés à Carcassonne, Lyon, Tours et Dijon.
- Les évêques de France se sont accordés, dans leurs assemblées plénières de novembre 2012 et avril 2013, à reconnaître – 50 ans après le Concile Vatican II – que la restauration du diaconat permanent est un don fait à l'Église dans sa vie et ses défis au moment du passage au nouveau millénaire.
- Le Comité National du Diaconat, en lien avec le CEMOLEME (Comité des Evêques pour les Ministres Ordonnés et Laïcs en Mission Ecclésiale), et en interaction permanente avec les diocèses, a retravaillé ces dernières années les enjeux du diaconat permanent. Deux rapports ont été publiés : *La formation fondamentale des diacres permanents en France* (juin 2019), Téléchargeable ici : <https://vu.fr/IIYqO> ; *Le diaconat permanent en France - Panorama et points d'attention 55 ans après son rétablissement* - (10 février 2021), Téléchargeable ici : <https://vu.fr/GSsZL>.
- Sur la base de ces deux rapports et des travaux réalisés en diocèse, un document de synthèse a été adressé aux évêques en octobre 2023 puis aux délégués diocésains en novembre 2023 : « **2023-2025 Le diaconat permanent – un nouvel élan** », Téléchargeable ici : <https://vu.fr/MCxnv>.
- Afin de poursuivre cette réflexion, un temps de travail de l'Assemblée plénière des évêques de France de mars 2024 à Lourdes sera consacré au Diaconat permanent.
- L'anniversaire des 60 ans de la restauration du diaconat est l'occasion de mettre en œuvre différentes célébrations et propositions :
 - Le 11 octobre 2023 a eu lieu une journée d'études Centre Sèvres-CND « *Pourquoi des diacres ? Au service d'une Église missionnaire* »
Le dossier de *Diaconat Aujourd'hui* – La Revue n° 222 de mars 2024 se fera l'écho de cette journée en publiant les 7 interventions. Ce numéro de la revue sera accessible à tous, abonnés ou non. Les vidéos et documents de cette journée sont disponibles sur *Diaconat aujourd'hui* – Le Site :
<https://vu.fr/gHRLv>
 - Il est proposé à chaque diocèse de mettre en valeur cet anniversaire en 2024 ou 2025, selon sa dynamique propre.
 - Du 21 au 23 février 2025, aura lieu à Rome le jubilé des diacres pendant l'année jubilaire 2025 « *Pèlerins de l'Espérance* ». Une proposition du CND est en cours d'élaboration.
- En parallèle de cette célébration et de ce nouvel élan pour le diaconat, l'Église en France se saisit des ministères laïcs : lecteurs, acolytes, catéchistes, dans un paysage où les LEME ont un rôle très important. Certains diocèses voudront peut-être situer l'appel au diaconat permanent dans l'ensemble de l'appel aux ministères. D'autres voudront mettre en avant spécifiquement le diaconat.

Fiche n°2

Des idées pour célébrer en diocèse ou en province

- Le CND propose de mettre l'accent sur l'interpellation en prenant en compte la diversité des acteurs pastoraux et en allant sur le terrain, à la rencontre de tous. L'idée est de se greffer sur ce qui existe pour faire simple et ne pas alourdir les programmes déjà chargés des diocèses et paroisses.
- Certains diocèses ou provinces ont déjà envisagé (événements connus à ce jour par le CND), à quelle date et comment ils souhaitaient célébrer cet événement :
 - Nantes** : soirée la veille de l'ordination du 1^{er} mai 2024
 - Montauban** : 19 octobre 2024
 - Marseille** : 1^{er} mai 2024
 - Toulouse, journée en province** : 6 avril 2024

Quels objectifs pour cette célébration ?

- **Fêter** cet anniversaire avec tous. Rendre grâce, donner envie.
- **Relire** le déploiement du diaconat dans l'Église locale, diocésaine et encore plus locale : en quoi le rétablissement du diaconat permanent est un don pour l'Église ? En regarder les fruits.
- **Mieux faire connaître** le diaconat permanent. Sensibiliser largement au diaconat : les acteurs pastoraux, les fidèles, les mouvements, les fraternités liées aux congrégations.
- **Promouvoir l'interpellation** en prenant en compte la diversité des acteurs pastoraux et en allant sur le terrain, à la rencontre de tous : paroisses, mouvements, services,

Quand et comment s'y prendre ?

- Les diocèses sont divers par leurs tailles, leurs dynamiques, leurs usages. A chaque diocèse de construire la manière qui lui conviendra.
- Il est possible de construire un événement particulier. On peut aussi se greffer sur les usages et les événements existants, pour ne pas alourdir les programmes déjà chargés.
- Parmi les idées évoquées :
 - Une journée de formation des acteurs pastoraux, comme cela existe maintenant dans de nombreux diocèses.
 - Proposer des échanges lors des fêtes paroissiales, les assemblées de zones pastorales, la messe chrismale. Un petit groupe diocésain pourrait soutenir ces initiatives, faire connaître les outils et ressources disponibles, proposer une démarche.
 - A l'occasion d'une journée de la fraternité diaconale. Toutefois, ces journées sont plutôt de l'entre-soi convivial, et l'enjeu est d'élargir la sensibilisation à d'autres acteurs.
- La session nationale des délégués diocésains au diaconat des 12 et 13 janvier 2024 permettra de **partager** les expériences locales d'interpellation au diaconat et des célébrations envisagées.

Fiche n°3

Dynamiser l'interpellation au diaconat permanent – Pratiques inspirantes et questionnements

Les pratiques d'interpellation au diaconat sont diverses selon les diocèses.

Souvent, c'est dans un dialogue entre l'évêque et les curés, ou le délégué diocésain et les curés que la question de l'interpellation est évoquée. Ensuite, l'interpellation est très dépendante de la sensibilité du curé, et des initiatives locales de tous les acteurs.

Des diocèses ont mis en place des processus plus collégiaux, plus structurés pour l'interpellation.

Un questionnaire possible pour ouvrir le sujet

Parmi les questions que l'on peut mettre en avant pour une réflexion à ce sujet :

- Au sein des communautés paroissiales, mais aussi des mouvements, des services diocésains, de l'enseignement catholique, etc. :
 - Comment est connu le diaconat ?
 - Qui participe à l'identification de personnes susceptibles d'être interpellées ?
 - Quelles sont les étapes de ces processus ?
- Au sein du diocèse :
 - Comment est conduite une démarche systématique de soutien à l'interpellation en vue du diaconat ?
 - Comment le lien est-il établi à ce sujet avec toutes les paroisses ? Les mouvements et associations ? D'autres réalités d'Église ?
 - Qui participe au discernement pour l'interpellation et pour l'entrée en formation ?
 - Comment sont exprimés les besoins, et notamment repérés les lieux de fracture de la société, les périphéries existentielles où l'Église locale souhaite une présence ministérielle diaconale ? Le repérage des « zones blanches » territoriales ou existentielles ? Par exemple, l'interpellation de personnes d'origine étrangère, celle de personnes « pauvres » ?

Pratiques inspirantes

L'ensemble des documents cités sont téléchargeables sur *Diaconat Aujourd'hui – Le Site*, à la page **Le diaconat en France – Dans les diocèses – Documents diocésains** :

<https://vu.fr/uycit>

Le diocèse de Pontoise a mis en place toute une démarche d'interpellation au diaconat, incluant une manière de conduire une rencontre d'1h30 en paroisse à ce sujet. La démarche est décrite dans l'outil « *Diac'It* » et dans l'article de Mgr Lalanne, évêque de Pontoise, dans *Diaconat Aujourd'hui* n°220 de septembre 2023, page 24.

Le diocèse de Pontoise utilise aussi d'autres outils, parmi lesquels :

- Une exposition en 7 panneaux sur le diaconat permanent ;
- Une plaquette « *Diacres – Ministres de l'Église parmi les hommes* » et une plaquette « *Devenir diacre en Val d'Oise* ».

Le diocèse de Créteil a mené une démarche différente, qui porte sur l'interpellation aux différents ministères, diaconat, LEME, membres d'EAP. En est résulté un document pratique très complet : « *Pour une pratique de l'appel dans le diocèse de Créteil* » (janvier 2023, 26 pages).

- A noter en particulier **la fiche n°4 : « Interpeller au diaconat permanent »** Cette fiche renvoie elle-même sur un article : « Le ministère du diacre, un ministère à deux mains » du document « *Repères – Le diaconat permanent en Val-de-Marne* » (Mars 2017) .
- Et aussi **l'annexe 1 : « Des mots pour interpeller à travers quelques exemples. »**

Le diocèse de Cambrai, dans sa « *Charte du diaconat permanent* » (Juin 2012), propose la mise en place dans chaque doyenné d'une « équipe locale d'interpellation » et explique leur fonctionnement.

Le diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes, dans son « *Document de référence pour le diaconat en Essonne* » (Juin 2013), donne une réflexion à la fois simple et riche sur l'interpellation (pages 9-16). Qu'est-ce que l'interpellation ? Qui interpeller ? Comment interpeller ? etc.

Le diocèse du Puy-en-Velay, dans l'annexe 2 de son document « *Orientations diocésaines pour le diaconat permanent* » (Décembre 2018), propose un processus simple et assez représentatif des pratiques de nombreux diocèses en termes d'interpellation. Les étapes et acteurs de ce processus sont bien mis en évidence (pages 10-11).

Le diocèse de Montauban, dans sa « *Charte du diaconat* » (Octobre 2023), expose page 5 une approche originale et pragmatique pour l'interpellation : « *Il est important qu'une équipe de sensibilisation au diaconat formée de chrétiens engagés dans la vie de l'Église et du monde interpelle les paroisses ou les doyennés tous les 2 ou 3 ans sur la question du diaconat.* »

Le diocèse de Séz, dans son document « *Ordonnés pour le service – Interpeller en vue du diaconat permanent* » (Janvier 2021), présente les difficultés potentielles qui sont autant de points d'attention pour l'interpellation (page 10).

D'une façon plus générale, Diaconat Aujourd'hui – Le Site (Onglet Documentation, <https://vu.fr/gEUo>) et **Diaconat Aujourd'hui – La Revue** fournissent de nombreuses ressources pour présenter le diaconat, et notamment :

- Le diaconat en quelques questions, quelques lignes sur 20 questions fréquentes
- Une vidéo de 6 minutes sur le diaconat permanent. Plutôt institutionnelle que rigolote. Mais aussi toute **une vidéothèque**
- Mais aussi **les textes fondateurs du diaconat** : textes du Saint-Siège, textes des évêques de France, et différents textes sur ou pour les diacres.

Si votre diocèse a mis en œuvre des pratiques inspirantes, merci de les signaler au CND, à l'adresse diaconat@cef.fr, pour les partager à tous sur *Diaconat Aujourd'hui – Le Site*.

Informations du CND

François Fayol, diacre coordinateur du CND

Votre dossier comporte une fiche **Informations du CND** utiles pour notre réseau, utiles pour la fraternité diaconale de votre diocèse. Quelques commentaires :

1. 79 ordinations en 2023...

Notification des ordinations diaconales – Modification de situation personnelle

Aujourd'hui, nous avons recensées 79 ordinations... mais d'autres nous sont encore inconnues... et nous n'avons reçus que 50 fiches de notification...

Afin de tenir à jour la base nationale du diaconat, merci par avance à chaque délégué diocésain de déclarer les nouveaux diacres permanents de son diocèse, dès leur ordination, au CND à l'aide du formulaire Forms suivant disponible sur le site.

Merci aussi de faire parvenir, au fil de l'eau par mél aux adresses indiquées, les modifications de situation personnelle (retraite professionnelle, décès, changement de diocèse de mission, excardination et incardination, sortie du ministère...).

2. Février 2025 – Jubilé des diacres à Rome

Le programme du Jubilé 2025 « Pèlerins de l'Espérance » à Rome prévoit un Jubilé des diacres du **vendredi 21 au dimanche 23 février 2025**. Cependant, en fonction du programme romain et des avions, **il est bon de retenir dès maintenant du jeudi 20 au lundi 24 février 2025**

La Bulle d'indiction du pape François est annoncée pour le jeudi de l'Ascension 2024 (9 mai 2024).

Ce Jubilé des diacres s'intègre ainsi dans le programme des événements 2023-2025 pour célébrer les 60 ans de la restauration du diaconat permanent. Merci d'en faire la promotion dès maintenant... Mais rapprochez-vous aussi du directeur des pèlerinages de votre diocèse, un pèlerinage diocésain pour ce Jubilé est peut-être en préparation... non pas en concurrence, mais en complémentarité.

Pour l'édition 2025, le CND souhaite que ce jubilé s'inscrive dans une dynamique de réseau avec vous, les diocèses et les provinces. Cette dynamique devra être privilégiée pour l'élaboration de la proposition de pèlerinage et sur place à Rome avec des responsables de groupe, de car...

L'enjeu est que tous les diocèses puissent participer, y compris avec une petite fraternité diaconale. Le niveau provincial, quand il est pertinent, pourrait être encouragé.

Éléments de planning

Mars 2024 : dans *DA-La Revue* et dans *DA-La Lettre*, avec reprise sur *DA-Le Site*, « save the date » et premiers éléments. Reprise dans le *Bulletin de liaison du CND*.

Juin 2024 : ouverture des inscriptions sur VENIO, dès lors que le programme ainsi que le prix seront suffisamment affinés. Info dans le *Bulletin de liaison du CND*, *DA-La Revue* et dans *DA-La Lettre*, avec reprise sur *DA-Le Site*.

Septembre 2024 : le dossier du n°224 de *Diaconat aujourd'hui* – La Revue (septembre 2024) sera consacrée à la démarche jubilaire de 2025 et fera la promotion du jubilé des diacres en février 2025. Relance des inscriptions dans le *Bulletin de liaison du CND*, *DA-La Revue* et dans *DA-La Lettre*, avec reprise sur *DA-Le Site*.

Fin octobre 2024 (?) : clôture des inscriptions (en fonction de la gestion des billets d'avion).

Information des DRDD en continu par le *Bulletin de liaison du CND*...

Afin d'étoffer le groupe projet, nous pourrions faire appel à vous et, avec votre aide, à des diacres de vos diocèses...

3. Base Réseau Diaconat et diffusion du *Bulletin de liaison du CND*

Le CND tient à jour un fichier Excel **Base Réseau Diaconat**, regroupant les coordonnées des DRDDD – Délégués et responsables diocésains du diaconat permanent. **Ce fichier permet la diffusion du *Bulletin de liaison du CND*.**

La mise à jour de la Base Réseau Diaconat en continu est chose difficile... mais importante pour la vie de notre réseau CND-DRDD.

Merci par avance à chaque délégué diocésain au diaconat de signaler les mises à jour à faire sur la Base Réseau Diaconat par mél à diaconat@cef.fr .

Une étude est en cours avec les services de la CEF pour son transfert sur la Base ADEL, qui permettra une gestion plus souple et plus facile des mises à jour et de l'envoi du *Bulletin de liaison du CND* et de documents associés.

4. *Diaconat Aujourd'hui* – La Revue

Numéro spécial « 60 ans », n° 222, mars 2024

Dossier *Pour quoi des diacres ? Pour une Église missionnaire*

Ce dossier spécial « 60 ans » de *Diaconat Aujourd'hui* – La Revue – dont nous avons bousculé les rubriques habituelles – propose, sous la responsabilité de leur auteur, un écho de chacune des sept interventions de la journée d'études du 11 octobre 2023 Centre Sèvres-CND.

Il va être mis à disposition de tous, abonnés ou non, sur *Diaconat Aujourd'hui* – Le Site dans les premiers jours de mars. Faites le connaître largement autour de vous.

Les prochains numéros

- Juin : A l'occasion des JOP de Paris
- Septembre : Pèlerins de l'espérance – Une démarche jubilaire
- Décembre : Une Église qui se fait conversation avec le monde – 60 ans d'*Ecclesiam suam*

Abonnements à *Diaconat Aujourd'hui* – La Revue, des opportunités à saisir

Aujourd'hui près de 1200 personnes reçoivent *Diaconat Aujourd'hui* – La Revue, les abonnements ont en hausse d'environ 100 unités en décembre 2023. 20 Diocèses ont choisi de prendre un abonnement « Multiple », pour près de 500 abonnés ; 3 diocèses ont souscrit 36 abonnements « Formation ».

a. Le Comité national du diaconat souhaite accompagner les « cheminants » vers le diaconat en formation avant l'ordination, avec *Diaconat aujourd'hui* – La Revue dont la richesse des articles permet une meilleure connaissance du diaconat. Pour cela, **un abonnement « Formation » est proposé au prix de 15 € pour 4 numéros annuels**, au lieu de 35 €.

b. Le CND souhaite accueillir les nouveaux ordonnés de l'année 2023, en leur offrant un abonnement « Ordination 2023 » gratuit aux 4 numéros de 2024 (mars, juin, septembre et décembre). Nous allons contacter les délégués concernés pour les adresses postales manquantes.

c. Rappel, Abonnement « Multiple », pour les diocèses, mouvements, congrégations, séminaires... avec un tarif dégressif suivant le nombre d'abonnés :

Pour en préciser les modalités, écrire à abonnements@cef.fr.

Chaque abonné recevra la revue à domicile.

5. Évaluation de notre rencontre

Une fiche évaluation Google Forms ce WE par mél. Trois questions sur DA-La Revue
Merci de répondre par retour...

6. Prochaine rencontre CND-DRDD... **SAVE THE DATE**

Vendredi 17 & Samedi 18 janvier 2025
à la Maison des Évêques « Breteuil »

Envoi

Mgr Bertrand LACOMBE

À suivre en vidéo

Mme	Brigitte	MARTIN	Aire - Dax	Déleguée épiscopale
M.(Diacre)	Jean-Yves	MARTIN	Aire - Dax	Délégué épiscopal
P.	Patrick-F.	VINCENSINI	Ajaccio	Responsable diocésain à la formation diaconale
M.(Diacre)	Hubert	BRANDICOURT	Amiens	Délégué diocésain
M.(Diacre)	Herve	CANART	Arras	Délégué épiscopal
Mme	Dominique	TAIANI	Avignon	Délégué épiscopal au diaconat
M.(Diacre)	Bernard	TAIANI	Avignon	Délégué épiscopal au diaconat
M.(Diacre)	Bernard	CARTIAUX	Beauvais	Délégué diocésain au diaconat permanent
M.(Diacre)	Alain	GUYON	Belfort - Monbéliard	Délégué diocésain au diaconat permanent
Mme	Marie - Alice	GUYON	Belfort - Monbéliard	Déleguée diocésain au diaconat permanent
M.(Diacre)	Richard	MONTAVON	Belfort - Monbéliard	Membre de l'équipe diocésaine du diaconat permanent
Mme	Véronique	COUTERET	Besançon	Épouse de diacre
M.(Diacre)	Gilles	COUTERET	Besançon	Diacre
Mme	Chantal	GRANDVOINET	Besançon	Secrétaire de la commission diocésaine
M.(Diacre)	Jean	CHAUVIN	Blois	Délégué diocésain
M.(Diacre)	Norbert	AMIET	Bordeaux	Coordinateur commission inter-provinces, Poitiers et Bordeaux,
M.(Diacre)	Philippe	KOCIEMBA	Bordeaux	Délégué épiscopal au diaconat
P.	Eric	VINÇON	Bourges	Responsable diocésain
M.(Diacre)	Philippe	MOREEL	Cambrai	Délégué diocésain
M.(Diacre)	Bernard	DANEROL	Chambéry - Maurienne - Tarentaise	Délégué diocésain pour le diaconat
M.(Diacre)	Jean-Pierre	COCHERY	Chartres	Responsable du comité diaconal
M.(Diacre)	Claude	BONNIOL	Clermont	Responsable diocésain et provincial formation initiale
M.(Diacre)	Bernard	JACQUART	Clermont	Responsable discernement
Mme	Colette	JACQUART	Clermont	Responsable discernement
P.	Louis	DESCHAMPS	Coutances	Délégué épiscopal au diaconat permanent
M.(Diacre)	François	TRIBOUT	Créteil	Responsable diocésain de la formation des diacres
P.	François	BEAL	Dijon	Délégué diocésain
M.(Diacre)	Jean-Luc	VÉLOT	Évreux	Délégué diocésain au diaconat - Responsable des statistiques
M.(Diacre)	Franck	PILLARD	Évry - Corbeil-Essonnes	Délégué diocésain - Pré-discernement-
M.(Diacre)	Michel	PEILLON	Grenoble - Vienne	Comité diocésain du diaconat
M.(Diacre)	Dominique	CHARPENTIER	Le Havre	Délégué
M.(Diacre)	Dominique	PIERRE	Le Mans	Délégué diocésain
P.	Bruno	COURTOIS	Lille	Délégué épiscopal
M.(Diacre)	Etienne	LAFONT	Lille	Membre de l'équipe diocésaine
M.(Diacre)	Louis-Marie	CAILLEAU	Limoges	Délégué Diocésain au Diaconat
Mme	Marie	PROVOST	Limoges	Épouse de Louis-Marie Cailleau
P.	Patrice	BOURSIER	Luçon	Responsable adjoint du service diocésain
M.(Diacre)	Guy	BRISSON	Meaux	Délégué au diaconat
M.(Diacre)	André	VIVILLE	Metz	Délégué diocésain

M.(Diacre)	Patrick	DANSET	Nanterre	Délégué de l'évêque pour les diacres
M.(Diacre)	Xavier	BRUNIER	Nantes	Délégué diocésain au diaconat permanent
M.(Diacre)	Gilles	LAINE	Nantes	Suivi et accompagnement des cheminants vers le diaconat permanent
M.(Diacre)	Jean-Louis	GASTINEAU	Nevers	Responsable Fraternité diocésaine des diacres
P.	Jean	RENCKI	Paris	Prêtre accompagnateur pour la formation
M.(Diacre)	Xavier	RIFFAUD	Paris	Délégué de l'archevêque pour le diaconat
M.(Diacre)	Jean	LAFONT	Perpignan-Elne	Responsable diocésain du discernement et de la formation
M.(Diacre)	Jean	GERNEZ	Reims	Conseil diocésain du diaconat
Mme	Anne	GERNEZ	Reims	Conseil diocésain du diaconat
M.(Diacre)	Luc	VATAR	Rennes	Coordinateur du bureau du diaconat
M.(Diacre)	Thierry	GLAISNER	Rodez	Délégué diocésain
P.	Laurent	BONGAIN	Saint-Claude	Responsable diocésain
M.(Diacre)	Régis	LAITHIER	Saint-Claude	Coordinateur Franche-Comté
M.(Diacre)	Lionel	BOISTUAUD	Saint-Denis	Délégué diocésain du diaconat
M.(Diacre)	Alain	ARNAUD	Saint-Etienne	Délégué diocésain
M.(Diacre)	Philippe	MARSCHAL	Strasbourg	Diacre permanent
Mme	Josiane	MARSCHAL	Strasbourg	Membre Commission du Diaconat Permanent
M.(Diacre)	Benoît	DONZÉ	Strasbourg	Aumônier national SGDF Farfadets / Table-ronde - Samedi
M.(Diacre)	Didier	D'ASTIER	Troyes	Délégué diocésain
M.(Diacre)	Erwan	L'HARIDON	Vannes	Délégué diocésain - Chargé de la formation
CND et DA				
Mgr	Bertrand	LACOMBE	Auch	Membre du CMOLEME, Président du CND
M.(Diacre)	François	FAYOL	Créteil	Diacre coordinateur du CND - Directeur de publication DA-La Revue
P.	Pierre	DELORT-LAVAL	Versailles	Prêtre modérateur du CND - Comité de rédaction DA-La Revue
M.(Diacre)	Xavier	PAIN	Évry-Corbeil-Essonnes	Secrétaire CND - Comité de rédaction DA-La Revue
Sr	Sabine	ALGRIN		Membre du CND, religieuse s.f.x.
Mme	Giovanna	BRUNET	Aire - Dax	Membre du CND, épouse de diacre
M.(Diacre)	Philippe	DUQUENOY	Versailles	Membre du CND - Secrétaire de rédaction DA-La Revue
M.(Diacre)	Pierre	KELLER	Lyon	Membre du CND
Mme	Nathalie	LE RENDU	Nantes	Membre du CND, épouse de diacre
M.(Diacre)	Martial	MEZIE	Montauban	Délégué diocésain et membre du CND
M.(Diacre)	Jean-Marie	SCHIFFLI	Strasbourg	Membre du CND
Mme	Myriam	VANRAPENBUSCH	Lille	Membre du CND, LEME
M.(Diacre)	Alain	DEROO	Lille	Comité de rédaction DA-La Revue
Mme	Nadine	DEROO	Lille	Comité de rédaction DA-La Revue
M.(Diacre)	Andre	KERMARREC	Vannes	Comité de Rédaction DA-La Revue
M.(Diacre)	Patrick	ARL	Metz	Webmaster DA-Le Site
INTERVENANTS				
P.	François	ODINET	Le Havre	Centre Sèvres - Vendredi am
P.	Pierre	MACHENAUD	Pontoise	Samedi matin
M.(Diacre)	Olivier	PAULOT	Créteil	Vêpres déployées - Vendredi am
M.(Diacre)	Bernard	BAUDRY	Créteil	Vêpres déployées - Vendredi am
Mme	Anne	AUDINEAU	Évry-Corbeil-Essonnes	Table-ronde - Samedi après-midi